



**Citoyens Engagés pour une Gouvernance Inclusive  
et le Développement Local dans le Borgou  
(CEGIDEL-Borgou)**

# **Manuel d'orientation sur la voix des jeunes et des femmes pour une gouvernance locale inclusive et responsable dans le Borgou**

**Ce manuel a été réalisé par le Réseau des Femmes Leaders pour  
le Développement (RFLD), avec le soutien de l'Ambassade des  
Etats-Unis d'Amérique au Bénin au travers de la Subvention du  
Fonds de Prévention et de Stabilisation (PSF) du Département  
d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ACRONYMES	3
INTRODUCTION	10
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ENJEUX	14
CHAPITRE II : ACTEURS DU CHANGEMENT	22
CHAPITRE III : PARTICIPATION CITOYENNE	28
CHAPITRE IV PILIERS D'UNE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET INCLUSIVE	32
CHAPITRE V : CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE LOCALE INCLUSIVE ET RESPONSABLE	39
CHAPITRE VI : PERSPECTIVES & RECOMMANDATIONS	47
CONCLUSION	60
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	62
TABLE DES MATIERES	63

# SIGLES & ACRONYMES

- ABB : Association des Bloggeurs du Bénin  
ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin  
CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique  
OSC : Organisations de la Société Civile  
PAI : Plan Annuel d'Investissement  
PDC : Plan de Développement Communal  
PPP : Projets de Politique Publique  
RFLD : Réseau des Femmes Leaders pour le Développement  
PT : Parti des Travailleurs  
PTF : Partenaires Techniques et Financiers  
RAP : Recherche – Action Participative



RFLD -

- RFLD

# A PROPOS DU RFLD



RFLD est une organisation régionale basée en Afrique de l'Ouest qui travaille avec plus de quarante (40) organisations dirigées par des femmes qui ont pour motivation de construire une coopération efficace pour le développement grâce à l'implication d'acteurs étatiques et non étatiques pour promouvoir et protéger les droits des jeunes et des femmes et assurer leur participation aux sphères de prise de décision. Le RFLD dispose d'un vaste réseau d'OSC et de partenaires gouvernementaux dans le pays ainsi que

des réseaux régionaux pour influencer l'environnement favorable aux droits des femmes. L'expertise du RFLD est liée à des approches spécifiques qui sont : le développement inclusif par l'application d'approches fondées sur les droits pour l'intégration du genre, la participation politique des femmes, la promotion de l'espace civique et les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion des droits sexuels et santé de reproduction, le changement climatique, et la justice économique.

## LA VISION DU RFLD

Le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD) a pour mission de renforcer les capacités des populations à travers des programmes de sensibilisation, formation et éducation, et un plaidoyer efficace à l'aide des technologies de communication. Le RFLD est une organisation à but non lucratif dont la vision est de bâtir une coopération de partenariat effectif de développement à travers l'implication des acteurs étatiques et non étatiques pour promouvoir et protéger

les droits des jeunes et femmes, et garantir une participation dans les sphères de décisions. Le RFLD a pour objectif général de promouvoir le développement durable. Ses objectifs spécifiques sont de : promouvoir l'égalité de genre ; encourager l'engagement civique ; sensibiliser la population sur l'importance de la paix à travers des formations ; encourager les initiatives qui promeuvent l'éducation de qualité.

## DOMAINES

Les domaines d'interventions du RFLD sont l'espace civique, la justice économique, la lutte contre les pratiques néfastes, les droits humains, le plaidoyer pour la participation politique des femmes, la paix et la sécurité avec pour mission de renforcer les capacités des populations à travers des programmes de recherche, de sensibilisation, de formation et d'éducation, et un plaidoyer efficace utilisant les technologies de la communication.

# IDENTITE DU RFLD

Au RFLD, notre identité repose sur :

La pesanteur de nos actions qui fournit une combinaison pour les Organisations de la Société Civile et les médias, reconnaissant le manque de protection physique, juridique et autre pour ces parties prenantes sur une base immédiate, à travers la formation, la convocation et la création de coalitions.

Notre mission en tant que mobilisateur des leaders d'opinion autour des questions et les tendances qui touchent la vie en société permet au travers de nos actions d'attirer l'attention des décideurs ou des gouvernants sur le respect de l'espace civique, la liberté civique et des droits de l'homme.

Nos interventions ont amélioré l'accèsibilité des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour les militants, les organisations dirigées par les femmes, les coalitions et les mouvements sociaux, grâce au renforcement organisationnel.

La défense d'une société civile forte, indépendante qui jouit pleinement de ses droits.

Notre soif est que nous aspirons à un changement de système pour s'attaquer à la nature universelle et interdépendante des difficultés les plus pressantes auxquelles est confronté notre monde.

Le RFLD est plus que jamais engagé en faveur de la solidarité africaine voire mon-

diale et nous croyons au développement à partir de la base et par-delà les frontières.

Nous apportons une expérience approfondie dans la création de coalitions et de mouvements sociaux, renforçant les compétences de plaidoyer des OSC pour faire pression en faveur d'une réforme des politiques en matière des droits des femmes.

En tant que réseau régional, le RFLD mobilise un large éventail d'organisations de défense des droits des femmes et, avec plusieurs années d'expériences dans la production de preuves orientées vers l'action, le renforcement des mouvements de femmes et le soutien au plaidoyer mené localement pour le changement de politique et la responsabilité en Afrique de l'Ouest qui sert de modèle d'influence pour plusieurs OSC.

Notre capacité à amplifier les voix des peuples africains et à permettre aux militants et aux acteurs de la société civile de s'adresser avec franchise aux autorités constitue une de nos forces.

Nous croyons en une Afrique nouvelle, au rétablissement de la justice et à la dignité pour tous, tout en donnant la priorité aux personnes qui se trouvent dans des situations d'exclusions.

# PREFACE

Depuis plusieurs décennies, à l'instar de plusieurs pays africains, le Bénin s'est résolument engagé dans le processus de développement à la base. L'engagement du Bénin à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et à favoriser l'inclusion de toutes les catégories sociales dans la gouvernance locale s'est concrétisé à travers plusieurs lois et textes. Mais la lenteur observée dans la mise en œuvre reste un problème majeur. La nécessité d'améliorer au quotidien la gouvernance pour mériter la confiance de nos compatriotes et surtout celle des partenaires techniques et financiers (PTF) exige des valeurs de transparence et de redevabilité. Face à ces défis, le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD) en prenant appui sur les communes du Borgou met à disposition le présent manuel pour l'avancée de la gouvernance locale au Bénin.

C'est le lieu de témoigner nos gratitude à tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce précieux sésame et surtout à l'ambassade des Etats Unis. Puisse chaque acteur de nos communes s'approprier le contenu de ce document pour un développement inclusif et équitable du Bénin.



**Casimir AGBO AKPALI**  
**Assistant du Ministre de la  
Décentralisation et de la Gouvernance  
Locale.(AM/ MDGL).**



# Mots de la Présidente du RFLD

---

Le RFLD a choisi d'agir en mettant sur pied ce projet ambitieux, qui vise à créer un environnement où chaque voix peut être entendue et valorisée.

---



Chers membres, partenaires et amis du Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD),

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le « Manuel d'Orientation sur la Voix des Jeunes et des Femmes pour une Gouvernance Locale Inclusive et Responsable dans le Borgou ». Ce document, soutenu par le Fonds de Prévention et de Stabilisation du Département d'États des États-Unis d'Amérique au travers de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique près le Bénin, est le fruit d'un travail collectif et d'une ambition commune : celle de renforcer la participation de tous, et en particulier des femmes et des jeunes, dans les processus de gouvernance locale.

Le projet « Citoyens Engagés pour une Gouvernance Inclusive et le Développement Local dans le Borgou (CEGIDEL-Borgou) » s'inscrit dans un contexte où nos communes sont confrontées à des défis majeurs en matière de gouvernance. Les lacunes en matière de transparence, la faible participation citoyenne, et l'inégalité d'accès aux ressources sont autant d'obstacles qui freinent notre développement. Le RFLD a donc choisi d'agir en mettant

sur pied ce projet ambitieux, qui vise à créer un environnement où chaque voix peut être entendue et valorisée. La nécessité d'une gouvernance inclusive et responsable ne saurait être sous-estimée. Pour que notre démocratie locale soit véritablement représentative, il est crucial que chaque citoyen, en particulier les groupes souvent marginalisés, puisse participer activement aux processus décisionnels.

La nécessité d'une gouvernance locale inclusive et responsable est cruciale pour garantir que chaque voix soit entendue et que chaque action soit soumise à l'examen public. Le projet CEGIDEL-Borgou vise à renforcer les capacités des acteurs locaux à s'engager activement dans les processus décisionnels. En favorisant la participation citoyenne et la redevabilité, le projet cherche à instaurer un climat de confiance entre les autorités locales et les citoyens, tout en soutenant des initiatives de développement durable. Ce projet représente une réponse stratégique aux défis identifiés. Il s'agit d'un appel à l'action, incitant les citoyens et les autorités locales à collaborer pour bâtir une gouvernance plus inclusive. En favorisant un dialogue ouvert et en mettant en place des mécanismes de suivi, nous pouvons garantir que les voix de tous les citoyens, en particulier celles des groupes marginalisés, soient prises en compte dans les processus décisionnels.

L'objectif principal du projet est de construire une gouvernance locale inclusive et responsable. Pour atteindre cet objectif, plusieurs axes d'intervention ont été définis. Tout d'abord, nous nous concentrerons sur le renforcement des capacités des citoyens et des organisations de la société civile (OSC). Cela comprend la formation sur les droits civiques, les processus décisionnels locaux, et la manière de s'engager efficacement avec les autorités. En dotant les citoyens de ces compétences,

nous les préparons à jouer un rôle actif dans le façonnement de leur environnement. Le deuxième axe est la création de plateformes de dialogue. Ces espaces permettront aux citoyens, aux OSC et aux autorités locales de se rencontrer régulièrement pour discuter des problèmes communs. Ce dialogue ouvert est essentiel pour instaurer un climat de confiance et de collaboration. En encourageant les échanges, nous pouvons identifier des solutions communes aux défis auxquels nos communautés font face. Le troisième axe d'intervention concerne la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation. Ces mécanismes garantiront la responsabilité des autorités locales. En permettant aux citoyens de suivre les actions entreprises par leurs élus, nous renforçons la transparence et la redevabilité. Il est crucial que les citoyens aient accès à l'information et puissent évaluer si leurs besoins sont satisfaits. Enfin, le soutien aux initiatives locales qui favorisent le développement durable sera un axe clé du projet.

Le projet implique plusieurs acteurs clés, chacun ayant un rôle essentiel à jouer. Le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD) est l'organisation porteuse du projet. Notre mission est de promouvoir le leadership féminin et de faciliter l'engagement des femmes dans les processus de gouvernance. Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités locales, notamment les maires et les conseillers communaux des communes ciblées (Bembèrèkè, Kalalé, Pèrèrè, Sinendé). Leur engagement et leur soutien sont cruciaux pour la réussite du projet. Les citoyens, en particulier les jeunes et les femmes, seront au centre des activités du projet. Nous croyons que leur engagement est essentiel pour bâtir une gouvernance locale inclusive et responsable. En leur fournissant les outils et les connaissances nécessaires, nous espérons renforcer leur capacité à participer activement à la vie publique.

À long terme, le projet CEGIDEL-Borgou aspire à instaurer une culture de gouvernance participative au sein des communes ciblées. Les impacts envisagés sont significatifs et visent à améliorer la qualité de vie des populations. Nous croyons qu'une

gouvernance plus inclusive et responsable conduira à des communautés plus résilientes, où chaque citoyen se sent valorisé et impliqué. Nous espérons également que ce projet servira de modèle réplicable d'engagement citoyen. Les leçons tirées de notre expérience pourront être partagées avec d'autres régions du Bénin, permettant ainsi d'étendre les bonnes pratiques en matière de gouvernance locale. En créant des synergies entre les différentes initiatives, nous pourrons renforcer l'impact global de nos actions. Il est impératif que le soutien actif des parties prenantes soit déterminant pour garantir le succès du projet CEGIDEL-Borgou et sa pérennité dans le temps. Chaque acteur, qu'il soit citoyen, élu, ou membre d'une organisation, a un rôle à jouer dans cette transformation. Ensemble, nous pouvons créer un avenir où chaque voix compte et où la gouvernance locale est véritablement représentative des aspirations de tous.

En conclusion, ce module de formation sur la gouvernance locale inclusive et participative est essentiel pour répondre aux défis persistants auxquels font face les communes du Borgou. Il représente une étape cruciale vers un avenir où chaque voix compte dans le développement local. Nous sommes convaincus que les actions que nous entreprenons aujourd'hui auront un impact durable sur nos communautés. Je vous remercie pour votre engagement et votre soutien continu. Ensemble, faisons entendre la voix des jeunes et des femmes pour une gouvernance locale qui nous ressemble. Ensemble, construisons une société où chaque citoyen, indépendamment de son genre ou de son âge, peut contribuer activement à la vie de sa communauté. C'est notre responsabilité collective de veiller à ce que chaque voix soit entendue et que chaque citoyen ait la possibilité de participer à la construction de son avenir.

**Avec toute ma considération,  
AGUEH Dossi Sekonnou Gloria  
Présidente du Réseau des Femmes  
Leaders pour le Développement (RFLD)**

# Introduction

”

**Un développement local durable requiert que chaque acteur puisse contribuer au processus de prise de décision**

La gouvernance locale et le développement participatif sont devenus des enjeux essentiels pour de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne. D'après G. Balandier (1982), la structure des communautés africaines, ancrée dans des relations sociales de proximité, offre un potentiel unique pour favoriser l'engagement citoyen dans la gouvernance. Malgré cela, le manque d'inclusivité et de participation active des citoyens aux décisions locales entrave souvent l'efficacité de cette gouvernance (J. F. Bayart, 1989). La gouvernance inclusive, telle que proposée par Sen A. (1999), repose sur la notion de liberté comme capacité de participation et d'action. Elle est vue comme un moyen de transformer les citoyens en acteurs de leur propre développement, essentiel pour solidifier le tissu social et répondre aux besoins réels de la communauté. Le projet «Citoyens Engagés pour une Gouvernance Inclusive et le Développement Local» est né de l'ambition de rapprocher les citoyens des institutions locales, afin d'améliorer la transparence, l'équité et l'efficacité des actions publiques. P. Chabal et J.P. Daloz (1999) suggèrent que la gouvernance participative est un levier de développement durable, facilitant une meilleure allocation des ressources et favorisant la cohésion sociale.

Ce manuel se veut donc un guide pratique pour sensibiliser, former et impliquer les citoyens dans la gestion de leur territoire, en encourageant une participation active et constructive. Le manuel poursuit deux objectifs principaux. Premièrement, il vise à fournir aux citoyens les compétences nécessaires pour comprendre et

participer activement aux mécanismes de gouvernance locale. Inspiré par P. Freire (1970) et sa pédagogie de l'opprimé, il défend l'idée qu'une éducation citoyenne peut contrer les asymétries de pouvoir en donnant aux individus les moyens de s'exprimer et d'agir. Deuxièmement, il propose des outils concrets pour aider les acteurs locaux, comme les leaders communautaires et les responsables administratifs, à promouvoir une gouvernance plus inclusive et transparente. Conçu selon une approche participative et inclusive, s'inspirant des travaux de R. Chambers (1997) sur la Recherche-Action Participative (RAP), ce manuel implique activement les citoyens et acteurs locaux à chaque phase du projet, de l'analyse des besoins à la mise en œuvre des solutions. En utilisant des techniques de mobilisation communautaire et de concertation locale, le projet cherche à établir un dialogue constructif entre citoyens et institutions pour mieux intégrer les voix locales dans la prise de décision (J. Gaventa, 2002). Ce manuel s'adresse aux citoyens, associations communautaires et responsables de la gouvernance locale et de la société civile. L'inclusivité est au cœur du projet, impliquant chaque groupe comme partie prenante essentielle pour une gouvernance locale participative réussie (A. Cornwall, 2008). Un développement local durable requiert que chaque acteur, quel que soit son niveau d'influence, puisse contribuer au processus de prise de décision (E. Ostrom, 1990). Il offre une analyse détaillée du Borgou, soulignant ses caractéristiques géographiques, historiques et socio-économiques. Il présente ensuite le cadre de la gouvernance

locale au Bénin, avec un focus sur le cadre juridique et les pratiques actuelles, permettant de mieux appréhender la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques dans la région. Le manuel met l'accent sur les acteurs du changement, notamment le rôle des femmes et les caractéristiques de la jeunesse dans le Borgou concernant l'éducation et l'emploi. Il identifie aussi les défis comme le chômage, la migration et la radicalisation. La participation citoyenne et la redevabilité sont explorées avec des mécanismes tels que les consultations publiques et les budgets participatifs. La construction d'une gouvernance locale inclusive et responsable est également abordée, avec l'accent sur les partenariats pour le développement. Différents types de partenariats comme les collaborations public-privé et les alliances entre la société civile et l'État sont examinés. L'intégration de l'égalité des genres et de l'inclusion dans les politiques publiques est aus-

si traitée, soulignant la nécessité de promouvoir l'intégration des groupes marginalisés et décrivant les stratégies mises en place pour lutter contre les discriminations.

Enfin, le manuel explore les défis et opportunités à venir, en abordant les tendances démographiques et socio-économiques, les effets du changement climatique ainsi que les questions de résilience. Il traite également des nouvelles technologies et de leur influence sur la gouvernance locale.



”

**Le manuel explore les défis et opportunités à venir, en abordant les tendances démographiques et socio-économiques ...**



# *Chapitre I*

## **CONTEXTE ET ENJEUX**

# 1.1

## Borgou, un Territoire aux Enjeux Particuliers

### 1.1.1. Présentation géographique, historique et socio-économique du Borgou

Le Borgou est un département situé dans le nord-est du Bénin, entouré par l'Alibori au nord, l'Atacora et la Donga à l'ouest, les Collines au sud, et il partage une frontière avec le Nigeria à l'est. Il comprend huit communes : Bembéréké, Kalalé, N'Dali, Nikki, Parakou (le chef-lieu), Pèrèrè, et Sinendé. Historiquement, le Borgou est habité par des groupes ethniques tels que les Bariba, les Peuls, et les Dendi, aux côtés des Yoruba. Les Bariba, un groupe majeur, ont fondé plusieurs royaumes, notamment celui de Nikki, réputé pour sa tradition monarchique et son influence politique dans la région. L'arrivée de l'islam dans le Borgou s'est faite principalement par le biais d'échanges commerciaux et culturels avec les régions voisines comme le Nigeria.

L'économie du Borgou repose largement sur l'agriculture, avec des cultures principales telles que le maïs, l'igname et le coton, ce dernier étant une source de revenus significative pour la population locale. L'élevage consti-

tue également une activité économique clé, en particulier l'élevage de bétail, grâce aux vastes pâturages disponibles. Néanmoins, le Borgou fait face à des défis de développement socio-économique, comme un accès limité aux infrastructures sociocommunautaire (santé, éducation). La déforestation pour l'expansion agricole entraîne la dégradation de l'environnement accentuant l'insécurité alimentaire. Avec une population relativement jeune, le développement des services d'éducation et de santé est important pour soutenir cette démographie croissante.



### 1.1.2. Analyse des spécificités culturelles, ethniques et religieuses

Le Borgou se distingue par une richesse culturelle, ethnique et religieuse qui influence profondément la vie des habitants. Ces caractéristiques jouent un rôle fondamental dans la structuration sociale et façonnent les dynamiques politiques, économiques et communautaires de la région. Les Bariba forment le groupe ethnique principal du Borgou, avec une forte présence de Nikki, Parakou et dans d'autres localités. Réputés pour leur royauté et leurs traditions guerrières, le royaume de Nikki reste un

centre culturel et historique majeur.

Les Peuls, ou Fulani, sont également nombreux, souvent en tant que pasteurs nomades ou semi-nomades. Leur activité d'élevage est vitale pour l'économie régionale. Les interactions entre les Peuls et d'autres groupes, notamment autour de l'accès aux ressources, peuvent parfois provoquer des tensions, bien que des alliances se forment aussi. Les Dendi et les Yoruba, bien que moins représentés, participent à

la diversité culturelle du Borgou. Pratiques culturelles et religieuses Le festival de la Gaani est un événement essentiel de la culture Bariba. Cette célébration annuelle a lieu à Nikki et dans d'autres localités du Borgou, rassemblant les Bariba du Bénin, du Nigeria et des pays voisins pour honorer les ancêtres, renforcer les liens entre les différents groupes et célébrer les valeurs de courage et de solidarité. Les danses, chants et contes traditionnels occupent une place prépondérante dans les mariages, les deuils et autres rites de passage.

Les traditions médicales et herboristes se transmettent génération après génération, étant largement utilisées pour soigner diverses maladies. L'islam est très présent dans le Borgou, notamment parmi les Bariba et les Dendi. Les pratiques musulmanes, comme les prières et les célébrations de l'Aïd, sont intégrées au quotidien. Historiquement, l'islam s'est répandu par le commerce avec le Nigeria, où il domine également. Le christianisme est présent mais minoritaire comparé à l'islam. Les missionnaires chrétiens ont joué un rôle dans l'éducation et la santé, contribuant à l'établissement d'écoles et d'infrastructures médicales. Malgré la prédominance de l'islam et du christianisme, de nombreux habitants pratiquent encore des religions traditionnelles. Les cultes de la terre, des ancêtres et les rituels de purification révèlent l'attache-

ment spirituel des habitants du Borgou. Ces traditions coexistent souvent avec les religions monothéistes, créant un syncrétisme unique dans la région.



La diversité ethnique et les différents modes de vie, comme l'agriculture des Bariba et l'élevage des Peuls, nécessitent des mécanismes de régulation sociale pour prévenir les conflits autour des ressources naturelles comme la terre et l'eau. Les chefs traditionnels, en particulier les rois bariba, jouent un rôle clé dans la médiation des conflits et la cohésion sociale. Leur autorité est respectée, bien que parfois remise en question par l'administration étatique. Le Borgou fait face aussi à des défis liés à la modernité, tels que l'influence croissante des médias, l'urbanisation de Parakou et les nouvelles aspirations de la jeunesse. Ces évolutions peuvent entrer en conflit avec les normes traditionnelles, nécessitant un équilibre entre préservation culturelle et ouverture aux innovations.



## 1.2

### **Gouvernance Locale au Bénin : Cadre Juridique et Pratiques**

La gouvernance locale au Bénin revêt une importance capitale pour le développement durable et la participation citoyenne. Dans cette optique, il est essentiel de faire l'état de la décentralisation puis d'explorer le cadre juridique et les pratiques qui régissent cette gouvernance.

### **1.2.1. Évolution de la décentralisation au Bénin**

La décentralisation au Bénin a connu une évolution significative depuis les années 1990, période marquée par des réformes politiques et économiques qui ont suivi la fin du régime autoritaire. En effet, ce processus visait à renforcer la démocratie locale et à améliorer la gouvernance au sein des collectivités. Dans ce contexte, la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 a constitué un tournant décisif en établissant les bases légales de la décentralisation suivi de l'avènement des premiers élus en 2002, les premiers décrets d'application ayant été pris en 2001. Cette loi a permis la création de communes en tant qu'entités administratives autonomes, favorisant ainsi une plus grande autonomie locale.

Cependant, malgré ces avancées, la mise en œuvre de la décentralisation a été confrontée à plusieurs défis. Par exemple, le manque de ressources financières et l'insuffisance

des capacités techniques au niveau local ont souvent entravé le processus. De plus, des tensions persistantes entre les niveaux central et local compliquent la situation. Il faut souligner qu'il est nécessaire de travailler pour une meilleure formation des élus locaux pour surmonter ces défis.

A cet effet, la loi n° 2013-01 du 31 janvier 2013 a ainsi révisé le cadre juridique de la décentralisation et introduit des mesures visant à améliorer la gouvernance locale. En parallèle, les impacts de la décentralisation sur le développement local, mettant en avant l'importance de l'implication des acteurs locaux dans ce processus. Après 20 ans de pratiques infructueuses, la réforme structurelle du secteur de la décentralisation est intervenue. Elle est consacrée par la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration en République du Bénin.



### **1.2.2. Analyse du cadre juridique et institutionnel de la gouvernance locale**

L'analyse du cadre juridique et institutionnel de la gouvernance locale dans le Borgou met en évidence des aspects fondamentaux pour comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales de la région. En effet, la décentralisation au Bénin, initiée dans les années 1990, a été renforcée par des textes législatifs, notamment la loi n° 97-029 de 1999 qui a établi les



bases de la gouvernance locale. Ce cadre juridique vise à promouvoir une autonomie accrue des collectivités locales, leur permettant ainsi de mieux gérer les ressources et d'améliorer la participation citoyenne.

De plus, l'analyse du cadre institutionnel souligne le rôle des différentes entités administratives, telles que les communes du Borgou. Ces collectivités disposent de compétences variées, allant de la gestion des infrastructures à la planification du développement local. Les compétences sont souvent limitées par un manque de ressources et de formation adéquate pour les élus locaux, ce qui entrave leur efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Les mécanismes de coopération intercommunale sont également cruciaux pour optimiser les ressources et créer des synergies entre les communes. Les collaborations permettent de relever certains défis com-

muns, tels que la gestion de l'eau et des déchets, et favorisent une approche intégrée du développement local.

Cependant, malgré les efforts déployés pour établir un cadre juridique solide, des défis subsistent. Les contractions entre le niveau central et les collectivités locales peuvent empêcher l'autonomie des communes, rendant difficile l'application des lois en matière de décentralisation. C'est face à ces difficultés que la réforme actuelle du secteur de la décentralisation a définis comme l'un de ses principes directeurs la séparation des fonctions politiques de celles administratives et techniques pour améliorer la reddition des comptes et lutter plus efficacement contre l'impunité. Ainsi, une meilleure harmonisation des relations entre les différents niveaux de gouvernance est nécessaire pour garantir une gouvernance locale efficace et durable dans le Borgou.

### **1.2.3. Compétences des collectivités locales et les mécanismes de coopération intercommunale**



Les compétences des collectivités territoriales décentralisées sont définies par l'article 29 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021. Elles englobent divers domaines, notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Cependant, les



compétences ne peuvent être pleinement exercées sans les ressources financières et humaines appropriées. Cela crée un défi majeur pour les élus locaux, souvent mesurés à des limites dans la mise en œuvre de leurs obligations.

En parallèle, les mécanismes de coopération intercommunale sont essentiels pour renforcer l'efficacité des collectivités locales. Ces mécanismes permettent aux communes de collaborer sur des projets communs, de partager des ressources et d'échanger des bonnes pratiques. Ce mécanisme est encadré par le titre VII de la loi 2021- 14 du 20 décembre 2021 qui définit le cadre juridique de la création, les compétences, l'organisation et le fonctionnement de la coopération intercommunale. Cette initiative favorise non seulement une gestion plus intégrée des services publics, mais elle contribue également à un développement harmonieux du territoire. En effet, la

coopération intercommunale est particulièrement pertinente dans le contexte du Borgou, où les enjeux liés à la gestion des ressources naturelles, comme l'eau et les terres agricoles, nécessitent une approche collective.

Face à la gestion durable des ressources naturelles notamment celles forestières, la Commune de Tchaourou en lien avec la Commune de Bassila (Donga), Djidja (Zou) et les six (06) communes du département des Collines (Ouèssè, Savè, Glazoué, Dassa-Zoumè, Savalou, Bantè) ont mis sur pieds en 2005, la Communauté Forestière du Moyen-Ouémé en abrégé "CoForMO." Les statuts de cette intercommunalité sont approuvés par le Conseil des Ministres en sa séance du 07 Octobre 2015 et sanctionnés par le décret 2015- 586 du 18 novembre

2015. Les textes de cette coopération intercommunale doivent être mises à jour à l'ère des réformes structurelles du secteur de la décentralisation au Bénin. Sur le plan interne, se référant à la loi 1901, les huit (08) communes du Borgou ont mis en place le 23/12/2008 l'Association pour le Développement des communes du Borgou (ADECOB) dont le siège est à N'Dali.

La dynamique de coopération permet de braver des défis communs tels que l'insécurité alimentaire et les crises environnementales, tout en renforçant la solidarité entre les différentes collectivités. En somme, une meilleure intégration des compétences locales et des mécanismes de coopération intercommunale est indispensable pour améliorer la gouvernance et le développement durable dans le Borgou.

## 1.3

### Défis majeurs en matière de développement

#### 1.3.1. Dans le secteur de développement socio-économique

Le département du Borgou au Bénin, malgré ses atouts économiques et culturels, fait face à de nombreux défis qui freinent son développement social et économique. Ces défis incluent la pauvreté, l'insécurité, les inégalités, et l'insécurité alimentaire, parmi d'autres problématiques structurelles. Premièrement, l'accès limité aux services de base joue un rôle majeur dans la persistance de la pauvreté. Le manque d'accès à la santé, à l'éducation et aux infrastructures de transport entrave le développement humain et économique. De plus, une forte dépendance à l'agriculture de subsistance rend les ménages vulnérables aux aléas climatiques. Le besoin de varier les cultures pour amoindrir la précarité alimentaire. Les inégalités de genre constituent également un défi significatif. Dans cette perspective, les femmes sont confrontées à des obstacles majeurs, notamment un accès restreint aux ressources telles que la terre et les crédits. De plus, les divergences entre les zones urbaines et rurales sont exacerbées

par la concentration des financements à Parakou, privant ainsi les zones rurales de chances de développement justes. La vulnérabilité climatique accentue l'insécurité alimentaire. La récurrence des sécheresses et inondations affecte la sécurité alimentaire des foyers. En outre, la prépondérance de la culture du coton réduit la diversité des cultures vivrières, augmentant la vulnérabilité face aux crises alimentaires. Par ailleurs, des conflits concernant les ressources sont fréquents. Par ailleurs, les tensions entre agriculteurs et éleveurs sont souvent liées à la gestion de l'eau et des pâturages.





La proximité avec le Nigeria expose également Borgou à des défis d'insécurité transfrontalière, tels que les déplacements incontrôlés et le trafic illicite. De plus, le faible taux de scolarisation dans les zones rurales est un frein au progrès. Le manque de formations techniques et professionnelles adaptées aux besoins du marché, ce qui limite l'insertion des jeunes dans l'économie. En matière de santé, l'accès insuffisant aux soins est préoccupant. Les infrastructures sanitaires sont souvent limitées dans les zones rurales. La prévalence des maladies microbiennes comme le paludisme continue à cause de conditions d'hygiène inadaptées.

### 1.3.2. Question environnementale

Les changements climatiques et l'urbanisation ont des impacts significatifs sur le département du Borgou au Bénin. À travers les recherches de plusieurs auteurs, nous pouvons analyser ces effets sur les plans environnemental, économique, social et sanitaire. Tout d'abord, la dégradation des ressources agricoles est un problème majeur. Les changements climatiques provoquent des sécheresses et des inondations plus fréquentes, ce qui affecte directement la productivité agricole. En conséquence, cela augmente la vulnérabilité alimentaire des populations rurales qui dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Ensuite, la diminution des ressources en eau est une autre préoccupation.

Par ailleurs, la perte de biodiversité et la déforestation sont des conséquences néfastes des changements climatiques. La déforestation, couplée aux changements climatiques, diminue la résilience environnementale de la région face aux catastrophes naturelles. Enfin, l'impact sur la santé est également préoccupant. Les changements climatiques favorisent l'expansion de maladies telles que le paludisme et les infections diarrhéiques, exacerbées par des conditions d'assainissement dégradées. Les variations de température et les inondations créent des environnements propices aux vecteurs de maladies.

En ce qui concerne l'urbanisation, la pression sur les infrastructures urbaines est notable. La croissance rapide de Parakou engendre une forte pression sur les infrastructures existantes, telles que l'eau, l'électricité et les routes. Cette urbanisation, souvent mal planifiée, entraîne des problèmes d'approvisionnement et une dégradation des services de base. De plus, l'urbanisation est associée à la croissance des bidonvilles et à l'insécurité urbaine. L'exode rural vers Parakou entraîne la formation de bidonvilles en périphérie, où les conditions de vie sont précaires et où se manifestent d'autres problèmes d'insécurité, de santé publique et de pauvreté. Enfin, la dégradation de l'environnement est une autre conséquence de l'urbanisation. La croissance entraîne une pollution accrue, notamment par les déchets solides et les eaux usées non traitées. Ces pollutions ont des impacts directs sur la santé des habitants, en particulier dans les zones urbaines à faible revenu.



Enfin, la combinaison des effets des changements climatiques et de l'urbanisation augmente la vulnérabilité des populations. Les nouveaux déplacés en ville, souvent en quête d'opportunités, se retrouvent dans des quartiers où les infrastructures sont insuffisantes pour faire face aux inondations, aux vagues de chaleur et à la pollution.

De plus, l'accroissement des inégalités so-

ciales, soulignant que les populations rurales, en particulier les femmes, subissent les effets combinés des changements climatiques et de la pression urbaine sur les ressources naturelles. Ainsi, l'accès aux services de base, tels que l'eau potable, devient de plus en plus difficile, accentuant les disparités socio-économiques.

### 1.3.3. Défis de la mise en œuvre de la décentralisation



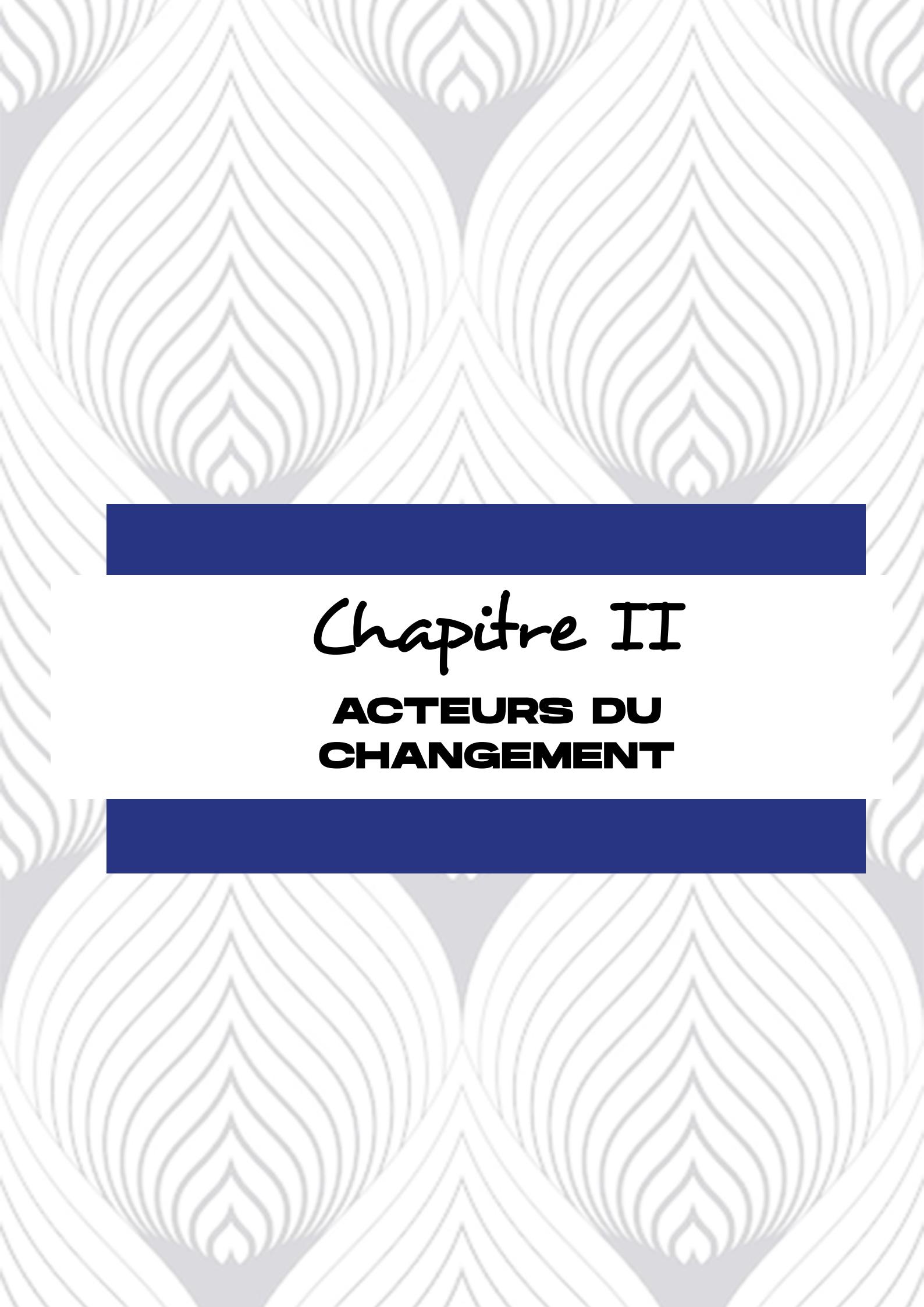
La mise en œuvre de la décentralisation dans le Borgou rencontre plusieurs défis significatifs qui entravent le plein exercice des compétences des collectivités locales. Tout d'abord, le manque de ressources financières constitue un obstacle majeur. Les communes peinent à obtenir un financement suffisant pour mener à bien leurs projets et programmes. Cette situation limite leur capacité à répondre aux besoins des populations, en particulier dans des domaines essentiels comme la santé et l'éducation. Ensuite, les inégalités dans la répartition des compétences et des ressources entre les collectivités locales sont également préoccupantes. Il y a certaines communes, souvent plus privilégiées, bénéficiant d'un accès plus facile aux financements et aux services, tandis que d'autres, notamment celles en zones rurales, restent

marginalisées. Ce déséquilibre accentue les disparités régionales et rend difficile l'atteinte d'une véritable égalité dans le développement.

De plus, le manque de formation et de capacité technique au sein des administrations locales pose un défi important. Il est fort crucial de remarquer que les élus locaux et les fonctionnaires manquent souvent des compétences nécessaires pour gérer efficacement les affaires publiques. Cette insuffisance de formation limite l'impact des politiques de décentralisation et conduit à une mauvaise gestion des ressources.

Enfin, les tensions entre le niveau central et les collectivités locales demeurent une problématique très importante. Les contractions peuvent créer des frictions qui entravent la collaboration nécessaire à une décentralisation réussie. Il est donc primordial de travailler à un rapprochement entre l'administration centrale et les collectivités locales pour assurer une gouvernance plus fluide et efficace.





**Chapitre II**

**ACTEURS DU  
CHANGEMENT**

Dans cette partie chapitale, il s'agit d'explorer les rôles et les défis rencontrés par ces deux groupes, tout en mettant en lumière les initiatives existantes qui visent à renforcer leur impact dans le processus de développement du Borgou.

## 2.1

### Femmes du Borgou : Acteurs clés du Développement



Les femmes du Borgou, comme dans de nombreuses régions rurales du Bénin, jouent un rôle fondamental dans les activités économiques, sociales et culturelles. Toutefois, elles rencontrent des contraintes structurelles importantes qui limitent leur plein potentiel en tant qu'actrices du développement local. Ces défis, qui se manifestent dans divers secteurs de la vie quotidienne, entravent non seulement leur épanouissement personnel, mais freinent également le progrès économique et social de la région dans son ensemble.

#### 2.1.1. Analyse des rôles

Dans le Borgou, les femmes sont principalement impliquées dans des activités économiques de subsistance telles que l'agriculture, le commerce et les tâches domestiques. Elles sont responsables de la production alimentaire, du soin des enfants, de l'entretien du foyer et de la gestion des petites entreprises familiales. Par exemple, de nombreuses femmes cultivent des produits de base comme le maïs, le coton ou le manioc, tout en étant également impliquées dans la vente de ces produits sur les marchés locaux. Leur rôle dans le maintien de la sécurité alimentaire est donc nécessaire. Cependant, malgré cette contribution essentielle à l'économie locale, leur travail est souvent sous-évalué et sous-payé, et leur influence

dans les décisions économiques reste marginale.

Sur le plan social, les femmes du Borgou jouent également un rôle central dans la préservation des traditions culturelles, la transmission des savoirs, et la gestion des liens familiaux et communautaires. Cependant, leur position reste souvent subordonnée dans la hiérarchie sociale, en raison de normes patriarcales profondément enracinées qui limitent leur pouvoir décisionnel. Cette inégalité entre les sexes est particulièrement manifeste dans la sphère politique et publique, où les femmes sont sous-représentées.

#### 2.1.2. Défis spécifiques

Les femmes du Borgou se heurtent à plusieurs défis qui nuisent à leur développement et à leur émancipation. L'un des obstacles majeurs est l'accès limité à la terre, un facteur fondamental pour l'agriculture et la génération de revenus. La propriété foncière est souvent régie par des coutumes patriar-

cales. Ainsi, les femmes ont un accès restreint à la terre et à l'héritage familial. Cette attitude rend les femmes particulièrement vulnérables en cas de crise économique ou de perte de récoltes. En l'absence de sécurité foncière, leur capacité à investir dans leurs exploitations agricoles reste limitée,

freinant ainsi leur autonomie économique.

L'accès à l'éducation et à la formation est également un défi majeur pour les femmes du Borgou. Bien que des progrès aient été réalisés en matière de scolarisation des filles, de nombreux obstacles subsistent, notamment les normes sociales qui privilégient l'éducation des garçons, et les contraintes économiques qui poussent souvent les familles à retirer leurs filles de l'école pour les faire travailler à la maison ou dans les champs. Cette situation contribue à renforcer le cycle de pauvreté et limite les oppor-

tunités économiques des femmes.

En ce qui concerne l'accès aux soins de santé, bien que des infrastructures de santé existent dans certaines localités, elles sont souvent insuffisantes, mal équipées et éloignées des zones rurales. Les femmes, en particulier les jeunes filles et les femmes enceintes, sont les premières victimes de ces insuffisances. La mortalité maternelle reste un problème important, et l'accès à des services de santé de qualité est un enjeu de taille pour leur bien-être.

**Les femmes ont un accès restreint à la terre et à l'héritage familial. Cette attitude rend les femmes particulièrement vulnérables en cas de crise économique ou de perte de récoltes**

”



### 2.1.3. Initiatives de renforcement de l'autonomisation

Malgré ces défis, plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer l'autonomisation des femmes dans le Borgou. À l'échelle locale, des organisations de femmes, souvent soutenues par des ONG nationales et internationales, se battent pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. Ces initiatives portent sur la formation professionnelle, l'accès au crédit, l'amélioration des pratiques agricoles et l'accès à des services de santé de qualité. Par exemple,

certaines associations fournissent des formations en gestion financière et en entrepreneuriat, afin de permettre aux femmes de mieux gérer leurs ressources et de participer activement à l'économie locale.

Au niveau national, le gouvernement béninois, en collaboration avec des partenaires internationaux, a lancé plusieurs projets visant à renforcer l'autonomisation des femmes, notamment à travers des poli-

tiques de soutien à l'éducation des filles, des programmes d'accès à la santé reproductive et des mesures pour améliorer l'accès des femmes à la propriété foncière. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision plus large de promotion de l'égalité des genres et de réduction des inégalités sociales.

#### **2.1.4. Mécanismes de participation à la vie politique et publique**

La participation des femmes à la vie politique et publique reste limitée dans le Borgou. Bien que des progrès aient été réalisés, en particulier grâce à des quotas de représentation dans les organes électifs et des actions de sensibilisation menées par les organisations féministes, les femmes sont encore largement sous-représentées dans les instances de décision, tant au niveau local qu'au niveau national. Les normes sociales qui limitent le rôle des femmes dans la sphère publique, associées à des obstacles institutionnels, continuent de constituer des freins importants à une réelle participation des femmes à la gouvernance locale.

Cependant, des mécanismes existent pour encourager cette participation, notamment à travers des programmes d'éducation civique et de formation politique destinés

aux femmes. Des mouvements féministes locaux, tels que le Réseau des Femmes du Borgou, militent pour l'égalité des chances et pour la représentation des femmes dans les processus politiques locaux, tout en soutenant des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'engagement des femmes dans les affaires publiques.

”

**Le Réseau des Femmes  
du Borgou, militent pour  
l'égalité des chances et  
pour la représentation  
des femmes dans les  
processus politiques  
locaux,**



## **2.2**

### **Jeunesse, un Potentiel à Exploiter**

La jeunesse du Borgou représente un potentiel immense pour le développement socio-économique de la région. En effet, les jeunes, en tant que force dynamique de changement, jouent un rôle clé dans l'innovation et la transformation sociale. Toutefois, ils sont confrontés à des défis importants qui peuvent freiner leur pleine participation à la vie communautaire et leur épanouissement personnel.

#### **2.2.1. Caractéristiques**

Les jeunes du Borgou, âgés de 15 à 35 ans, sont majoritairement en phase de formation et d'apprentissage. L'accès à l'éducation a connu des améliorations ces dernières années, avec une augmentation du taux de scolarisation, notamment pour les filles. Cependant, malgré ces progrès, le système éducatif est souvent confronté à des défis tels que le manque d'infrastructures adéquates, l'insuffisance de formations professionnelles et la qualité variable de l'enseignement. Par conséquent, de nombreux jeunes sortent du sys-

tème éducatif sans les compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail.

Sur le plan de l'emploi, les jeunes du Borgou aspirent souvent à des opportunités qui leur permettraient de réaliser leurs ambitions professionnelles. Cependant, les perspectives d'emploi sont limitées, en raison d'un marché du travail peu diversifié et d'une économie en transition. Beaucoup de jeunes sont contraints de se tourner vers des emplois informels ou précaires, ce qui soulève des préoccupations quant à leur sécurité économique et leur bien-être.

## 2.2.2. Défis

Les défis auxquels les jeunes du Borgou font face sont multiples. Le chômage, en particulier, est l'un des problèmes les plus pressants. Les taux de chômage des jeunes sont élevés, et ceux qui réussissent à trouver un emploi sont souvent sous-employés ou travaillent dans des conditions précaires. Cette situation entraîne un sentiment de désespoir et de frustration, et pousse certains jeunes à envisager la migration comme so-

lution pour échapper à leur situation. Par ailleurs, la radicalisation est une problématique émergente qui inquiète les autorités et les acteurs de la société civile. Les jeunes, en quête d'identité et de reconnaissance, peuvent être vulnérables aux discours extrémistes, surtout dans un contexte où les opportunités de participation citoyenne et de promesse communautaire sont limitées.

## 2.2.3. Initiatives de jeunesse et les espaces de dialogue

Face à ces défis, plusieurs initiatives ont été mises en place pour promouvoir l'engagement des jeunes et favoriser leur développement. Des organisations de la société civile et des ONG travaillent à la mise en place de programmes d'autonomisation qui offrent des formations professionnelles, des opportunités de mentorat et des espaces de dialogue. Ces initiatives visent à renforcer les compétences des jeunes et à les aider à s'engager activement dans la vie de leur communauté.

En outre, des espaces de dialogue intergénérationnel sont créés pour favoriser les échanges entre les jeunes et les adultes, permettant ainsi de construire des ponts et de favoriser une meilleure compréhension mutuelle. Ces dialogues sont essentiels pour encourager la participation des jeunes dans la prise de décisions qui les concernent et pour promouvoir une culture de paix et de collaboration.



## 2.2.4. Rôle des jeunes dans la transformation sociale

Les jeunes du Borgou sont des agents de changement capables d'apporter des solutions innovantes aux défis sociaux et économiques de leur région. En s'engageant dans des initiatives communautaires et en participant activement à des projets de développement, ils contribuent à la transformation sociale et au renforcement de la résilience de leurs

communautés. Leur capacité à mobiliser et à sensibiliser leurs pairs sur des questions telles que l'environnement, la santé et les droits humains est un atout précieux pour le développement durable (M. T. Kinakpefan, E. Y. Kouassi, A. G. Adou, 2019). La jeunesse du Borgou représente un potentiel considérable pour le développement.

Toutefois, pour que ce potentiel soit pleinement exploité, il est essentiel de relever les défis auxquels ils font face et de créer des opportunités pour leur épanouissement. Cela implique de renforcer l'accès à l'éducation et à l'emploi, de promouvoir leur participation active et de les soutenir dans leur rôle en tant qu'acteurs de changement.



RFLD - RFLD



**Chapitre III**

**PARTICIPATION CITOYENNE**

Le concept de participation est pluridisciplinaire. La participation citoyenne est la capacité pour des individus, citoyens et populations à faire valoir leurs points de vue dans l'élaboration des politiques publiques et dans les prises de décisions collectives les concernant. La participation citoyenne permet ainsi de renforcer la vie démocratique, en améliorant la participation des populations à la gestion de la cité et des affaires publiques. Ainsi, différentes organisations (entreprises, institutions, territoires) se sont ouvertes à cette notion de participation (notamment les clients, usagers ou citoyens) à la vie des

organisations.

La participation citoyenne a connu depuis les années 1990 une importante évolution qui s'inscrit dans un phénomène de société dans les pays développés et ensuite sous-développés, aidée en cela par le courant de la démocratie participative, l'évolution des formes de participation et le développement des réseaux sociaux. Ainsi, le citoyen est considéré comme un véritable acteur intervenant dans la « production », voire la « promotion » d'une ville, d'une région ou d'un territoire (A. Saidani, L. Nechoud, F. Ghidouche et, 2023, p. 11).

## 3.1 Différents types de participation citoyenne



Les vecteurs de la participation citoyenne sont très variés. Ils peuvent prendre forme dans une approche « top down » à l'initiative des pouvoirs publics (cadres institutionnalisés, dispositifs officiels...), ou être mis en place à l'initiative de la société civile dans une approche « bottom up » (mobilisations citoyennes, plaidoyer et initiatives d'influence...). De nombreux outils favorisent la participation citoyenne et cherchent à la rendre plus efficace. Ces outils peuvent être catégorisés selon les gradations de la participation citoyenne (liste d'outils non exhaustive).

### 3.1.1 - Information

Consiste à produire et à fournir des renseignements et documents sur l'action communale à l'intention des citoyens ; c'est une relation unidirectionnelle.

### 3.1.2 - Consultation ou concertation

La consultation en participation citoyenne est un concept qui désigne

l'implication directe des citoyens dans les processus de décision politique. C'est une manière de donner aux individus la possibilité de faire entendre leur voix et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

### **3.1.3 - Implication**

C'est un processus démocratique qui invite les citoyens à participer activement à l'élaboration de décisions qui les concernent directement. Il s'agit de créer un espace de dialogue entre les citoyens et les décideurs politiques, afin de construire ensemble des projets et des solutions. Elle constitue une forme de la participation citoyenne qui permet d'améliorer la qualité des décisions publiques puisqu'elles intègrent les perspectives des citoyens, sont légitimes et plus adaptées aux besoins du territoire. L'implication sert également à resserrer les liens entre les institutions et les citoyens. Dans son processus, elle favorise la confiance et la transparence dans les relations entre les citoyens et les pouvoirs publics. Elle contribue également à la promotion de la démocratie participative puisqu'elle donne aux citoyens les voies et moyens de s'impliquer pleinement dans les affaires publiques et renforce ainsi la démocratie. La concertation en participation citoyenne est un processus essentiel pour une démocratie plus vivante et plus efficace. Elle permet aux citoyens de jouer un rôle actif dans la construction de leur avenir.

### **3.1.4 - Codécision**

La codécision est un niveau avancé de participation qui consiste à travailler en partenariat avec le citoyen pendant toutes les étapes du processus décisionnel. Elle implique une participation active et partagée de tous les acteurs concernés, y compris les citoyens, dans toutes les phases d'un projet : de sa conception à sa mise en œuvre, en passant par son évaluation. C'est une démarche qui vise à créer un projet qui réponde aux besoins et aux attentes de tous, en favorisant l'échange, le dialogue et la prise de décision collective. Si la concertation invite les citoyens à exprimer leur avis, la codécision va plus loin en leur donnant un réel pouvoir d'agir.

## **3.2**

### **Outils de participation citoyenne**

Au nombre des outils de participation en présentiel, on peut citer le crieur public ou animateur mégaphone ; le creuset ou Forum Femmes Leader ; les émissions radio interactives ; les émissions radio Plein Air ; les tournées d'arrondissement de vulgarisation pour le marketing territorial du PDC ; les vidéos pédagogiques sur le PDC ; les outils présentiels de concertation-codécision ; l'espace citoyen ; l'évaluation citoyenne ; le Conseil citoyen ; la notion de budget participatif.

## **3.3**

### **Outils numériques de participation citoyenne**

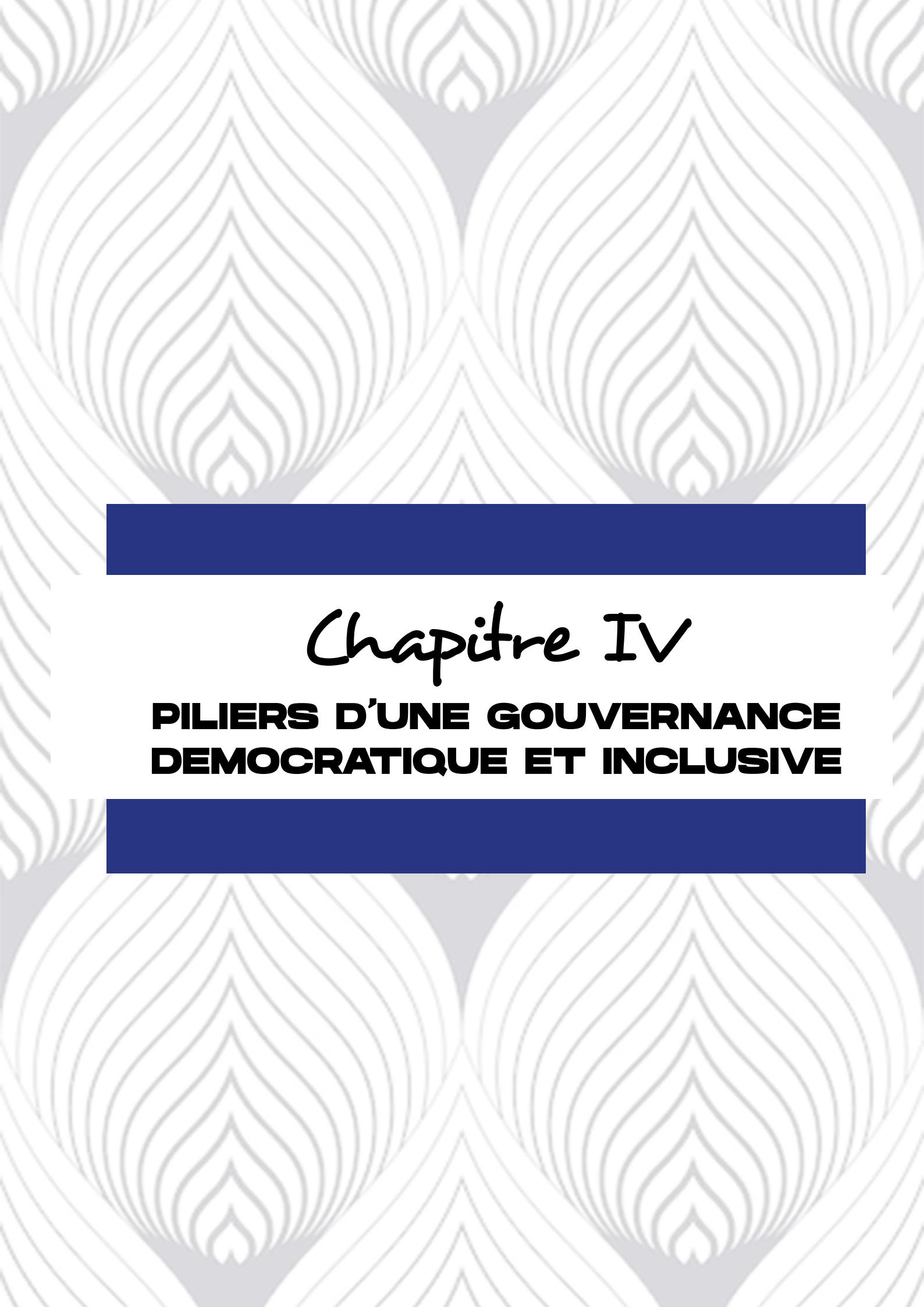
La participation des citoyens a été favorisée par les plateformes numériques. L'internet a permis de faire participer la société civile à grande échelle et d'associer des publics jusqu'ici éloignés de ce genre de démarches, comme les jeunes. On assiste aujourd'hui à une multiplication des consultations en ligne grand public, parfois organisées dans le cadre d'états généraux, d'assises ou de concertations institutionnelles. Ainsi, en complément des outils de Participation Citoyenne en présentiel, plusieurs outils numériques sont élaborés pour améliorer l'information-consultation et la concertation-codécision. Ils regroupent les outils purement numériques et les applications. Au nombre de ces outils, on peut citer les forums réseaux sociaux (en particulier WhatsApp ou Facebook), le Facebook Live, le site internet, l'utilisation des QR-Code, le développement d'une application numérique spécifique, l'application GO Local de géolocalisation des dysfonctionnements, les outils numériques de concertation-codécision, l'application e.PACT pour la gestion des suggestions et des plaintes, l'application Participez et l'application SPAIC pour le Suivi du Plan Annuel d'Investissement de la Commune.

## **3.4**

### **Défis de la participation citoyenne et les solutions**

La démocratie participative, c'est une belle idée ! Mais sa mise en œuvre est loin d'être évidente. Plusieurs questions se sont révélées aux acteurs : les défis de la participation et les stratégies pour surmonter les défis.





**Chapitre IV**

**PILIERS D'UNE GOUVERNANCE  
DEMOCRATIQUE ET INCLUSIVE**

## 4.1

### Importance des valeurs dans la gestion des affaires publiques



La redevabilité et le contrôle citoyen sont des moyens complémentaires d'amélioration de la participation citoyenne et de la gouvernance qui contribuent à transformer pour le mieux la nature de la relation entre les citoyens et leurs élus, et qui concourent, entre autres, à l'amélioration du développement. Si la participation citoyenne se définit comme un moyen d'impliquer les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques et dans les prises de décision collectives les concernant, le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) se définit comme « toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile (OSC) qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger l'autorité publique à rendre comptes aux citoyens. Défini par la Banque Mondiale dans le guide sur le développement des Droits et de la réduction de la pauvreté en 2022 : « Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique est le fait de pouvoir demander aux représentants officiels, aux employeurs privés et aux fournisseurs de services de rendre des comptes, ce qui implique qu'ils doivent répondre de leurs politiques, de leurs actions et de l'utilisation des fonds ».

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP), une démarche orientée sur la nécessité de rendre compte, contribuent de plus en plus à apporter des changements positifs dans la manière de gérer les affaires publiques. Le contrôle citoyen de l'action publique définit un cadre et des moyens

par lesquels les parties prenantes arrivent à contrôler et à influencer les prestations de services publics. Il contribue à améliorer la transparence dans la gestion publique et la participation citoyenne dans le fonctionnement des institutions. Le contrôle citoyen est une démarche citoyenne, un processus citoyen de suivi et de vérification des engagements, d'interpellation des autorités. Il s'agit d'un droit : les citoyens ont un droit de regard sur la mise en œuvre des politiques et sur le respect des engagements pris par les autorités publiques, qui sont redevables auprès de leurs administrés. Le contrôle citoyen est particulièrement pertinent dans des contextes d'insuffisance du contrôle institutionnel, il risque d'être moins efficace en l'absence d'une volonté politique et d'un cadre institutionnel favorable (législation, transmission d'informations, espaces de dialogue...), voire dangereux dans des contextes non démocratiques. Le CCAP n'est pas seulement une question de principe mais met davantage l'accent sur des outils opérationnels dont le budget participatif, la fiche d'évaluation par les communautés.

Enfin, la transparence est un enjeu majeur pour la démocratie et le développement. Elle permet de renforcer la confiance des citoyens, de lutter contre la corruption et d'améliorer l'efficacité de l'action publique. Si elle présente des défis, elle est néanmoins un objectif essentiel à atteindre pour construire des sociétés plus justes et plus prospères.

## 4.2

### Mécanismes / Outils de contrôle citoyen et de redevabilité

Quatre outils sont identifiés à savoir la construction des évidences, le contrôle d'efficacité ou d'effectivité, les outils du plaidoyer et le suivi-évaluation. Les outils de construction des évidences regroupent les rapports citoyens et rapports alternatifs, enquêtes de satisfaction et les plateformes collaboratives de suivi d'engagements. S'agissant des outils de contrôle d'effectivité ou d'efficacité, ils font référence au contrôle de matérialité, évaluation citoyenne de la qualité des services et politiques (certification citoyenne, notation citoyenne), suivi bud-

gétaire (« budget tracking »), grilles d'analyse des rapports publics de performance, outils d'analyse des politiques publiques locales, audiences de reddition de comptes, contrôle citoyen des procédures de marchés publics, etc. Quant aux outils de plaidoyer, ils sont utilisés par la société civile pour influencer la décision publique peuvent être regroupés en 5 catégories dont : expertise (production de connaissances, interventions...) ; contacts directs envers les décideurs/ « lobbying » (courriers, rendez-vous, participation aux espaces, etc.) ; mobilisation sociale et populaire (manifestations, pétitions, référendum d'initiative citoyenne, événements publics, etc.) ; médias (tribunes, communiqués, interventions médias...) ; recours au pouvoir judiciaire pour contraindre l'autorité publique (procès). Enfin, pour les outils de suivi-évaluation des politiques publiques, il faut retenir que le suivi est un processus continu qui consiste à surveiller le déroulement d'un Programme, projet ou politique, et qui s'appuie sur les données collectées pour améliorer la mise en œuvre du Programme, projet ou politique, sa gestion et

les décisions quotidiennes le concernant. Ce processus s'appuie essentiellement sur les données collectées pour comparer la performance du Partenariat Public-Privé (PPP) aux résultats espérés, comparer les PPP entre eux et analyser des tendances à travers le temps. Le suivi se concentre généralement sur les intrants, les activités et les extrants, ainsi qu'occasionnellement sur les résultats intermédiaires, comme les progrès vers les objectifs de développement nationaux.

L'évaluation est une appréciation périodique et objective des PPP prévues, en cours de réalisation ou achevés. Les évaluations permettent de répondre à des questions précises liées à la conception, la mise en œuvre ou aux résultats des PPP. Contrairement au suivi qui est continu, les évaluations sont périodiques et effectuées à un moment donné, généralement par des spécialistes extérieurs au PPP. La conception, la méthodologie et le coût des évaluations varient fortement en fonction du type de question à laquelle elles répondent.



#### 4.2.1 Mise en place des outils de collecte des données

Les outils de collecte des données doivent être appropriés aux indicateurs choisis pour chacune des dimensions transversales. Ces outils doivent être simples et conviviaux afin de faciliter la collecte et le suivi des indicateurs du triptyque. Il y a plusieurs aspects importants dans le dispositif de suivi et évaluation qui doivent être traduits par des actions à entreprendre ou programmées. Il est possible de recourir à plusieurs méthodes de collecte d'information pour renseigner non seulement les différents indicateurs mais également pour s'informer sur l'indicateur de suivi lui-même.

Il est également indispensable de définir les méthodes pour la collecte des données de chacun des indicateurs ainsi que pour leur vérification, échantillonnage, enregistrement, analyse et leur synthèse. A ce niveau, il convient de s'assurer que le dispositif finalement retenu est techniquement et financièrement réaliste, suffisamment précis, cohérent et insensible aux possibles distorsions.

#### 4.2.2. Méthodes et outils

Avant de vous engager dans un choix méthodologique, par exemple en amont de l'évaluation d'un projet ou d'une action, il est fortement recommandé de s'insérer dans une démarche plus globale de conception de système de suivi et d'évaluation. Aussi, une fois plus avancé dans votre choix, un conseil serait-il de débuter vos lectures à la source : c'est à dire avec l'ouvrage, guide ou manuel original décrivant la méthode, explicité sans filtre, par son auteur/auteure. A défaut, les vulgarisations successives, aussi sincères soient-elles, aboutissent parfois à

des versions délavées, des incompréhensions, des contresens ou des incantations. Bien sûr la liste est loin d'être exhaustive, il ne s'agit que de quelques orientations de départ.

#### 4.3.3. Quelques approches de suivi-évaluation des politiques publiques



##### Approche du cadre logique

Elle a été utilisée pour la première fois en 1969 par USAID. Depuis lors, elle est devenue un standard dans l'aide internationale au développement. Elle implique essentiellement le développement d'une stratégie pour les interventions basées sur le principe d'une chaîne d'hypothèses de cause à effet : Inputs (intrants) → activités → outputs (produits, extrants) → outcome (incidences, effets) → impact.

Étant donné la complexité des systèmes sociaux, les hypothèses et risques peuvent jouer un rôle à chaque niveau. On analyse leurs influences sur chaque maillon de la chaîne et on postule les possibles changements de stratégies (mesures de mitigation). Comme pour d'autres approches, la logique d'intervention est complétée par des indicateurs de performance bien définis à chaque niveau. Le cadre logique est un document qui synthétise sous forme de tableau (plus précisément une matrice) toutes les informations clés d'un projet : objectifs, résultats, activités, hypothèses, programmation, ressources. La méthode du cadre logique est la succession d'étapes, en commençant par 4 phases d'analyses, qui va permettre l'élaboration progressive de la matrice.



##### Théorie du changement (ToC)

C'est une approche développée au cours des années 1980 d'abord par des évaluateurs pour mesurer non seulement si le changement attendu avait eu lieu, mais également comment ce changement s'était produit ou les raisons pour lesquelles il ne s'était pas produit comme prévu. Une ToC présente comment les partenaires pensent que leur projet apportera les résultats attendus. L'élaboration de la ToC suit un processus bien défini :

- ➡ la mise en place d'un accord sur un objectif à long terme ;
- ➡ l'identification des conditions nécessaires devant être données ou créées en termes d'outcomes pour atteindre cet objectif ;
- ➡ la définition des conditions préalables au sens de relations de cause à effet.

Les éléments essentiels de la voie du changement sont les hypothèses relatives au processus de changement. Les hypothèses peuvent être des facteurs externes qui doivent s'avérer exacts aussi bien que la logique concernant les liens de cause spécifiques. Quand toutes les hypothèses importantes sont clarifiées, on obtient un « cadre d'outcome ».

Une théorie du changement est un postulat, une projection qui illustre notre feuille de route anticipée vers un changement espéré. Présentée et confrontée régulièrement aux multiples parties prenantes, celles-ci pourront s'exprimer sur les préconditions nécessaires au changement et au fur à mesure qu'il émerge, apporter et confronter leurs perceptions des dynamiques en cours. Au-delà de savoir si une intervention fonctionne ou non, l'analyse de cette théorie (évaluation basée sur la théorie) s'attache à comprendre le comment et le pourquoi.



## Cartographie des incidences (Out come Mapping)

La cartographie des incidences (ou Outcome Mapping en anglais) est une méthodologie de planification, de suivi et d'évaluation des actions de développement permettant aux organisations de documenter leurs interventions, d'en tirer des leçons et de rendre compte. Elle est composée de deux mots clés : 'cartographie' et 'incidences'. Dans le concept, « la cartographie » induit l'idée que le champ du développement est un territoire permettant de prendre départ d'un point et d'arriver à une destination. Elle offre l'occasion de quitter A (problème ou opportunité), de suivre un chemin ou des balises (activités) et d'arriver à un point B (incidences) et d'être capable de retrouver son chemin (apprentissage) pour revenir au point A. Quant au mot « incidences », il correspond au mot « effet » généralement utilisé dans le cadre logique classique. On entend par incidences « les modifications du comportement, des relations, des activités ou des agissements de personnes, de groupes et d'organisations avec lesquels un programme travaille directement ». Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet/programme, la cartographie des incidences aide à :

- planifier, suivre et évaluer les effets/impacts du développement de capacités ;
- concevoir une logique d'intervention centrée sur les acteurs. Ce qui permet de suivre l'impact au travers des acteurs impliqués ;
- obtenir des résultats plus utiles à travers une bonne description des acteurs visés, des changements envisagés et des stratégies employées.



## 4.4

### Enjeux de la coordination et de la cohérence des actions

La coordination et la cohérence des actions sont des éléments cruciaux pour assurer une gouvernance locale inclusive et responsable. Voici les principaux enjeux associés à ces deux aspects :

#### Gouvernance

Parlant de la gouvernance, il faut retenir trois points essentiels. La décentralisation : les partenariats sont essentiels pour accompagner la mise en œuvre de la décentralisation et renforcer les capacités des collectivités locales. La pauvreté : les partenariats peuvent contribuer à réduire la pauvreté en favorisant le développement économique local et en améliorant l'accès aux services de base. La Gouvernance démocratique : les partenariats peuvent renforcer la démocratie locale en favorisant la participation citoyenne et la transparence.

#### Efficacité des ressources

L'efficacité des ressources dépend de l'optimisation des ressources. A ce niveau, une bonne coordination permet d'éviter le gaspillage des ressources humaines, financières et matérielles. En alignant les efforts des différents acteurs (gouvernements, ONG, secteur privé), on peut maximiser l'impact des interventions. S'agissant de la réduction des doublons, la cohérence des actions aide à identifier et à éliminer les initiatives redondantes, garantissant ainsi que chaque projet apporte une valeur ajoutée unique.

#### Renforcement de la participation citoyenne

Deux points sont essentiels à retenir. Le premier est l'inclusion des voix diverses où une gouvernance locale efficace nécessite l'implication de tous les segments de la population. Ainsi, les préoccupations et les besoins des groupes marginalisés sont pris en compte. Quant à la création de mécanismes de feedback, elle établit des canaux de communication clairs entre les citoyens et les décideurs, on favorise une participation active et un dialogue constructif.

#### Amélioration de la transparence et de la responsabilité

La clarté des rôles et responsabilités constituent une coordination efficace définit clairement les rôles de chaque acteur, ce qui renforce la responsabilité et la transparence dans la mise en œuvre des politiques. En revanche le suivi et l'évaluation font référence à la cohérence des actions facilite le suivi des résultats et l'évaluation des impacts, permettant ainsi d'ajuster les stratégies en fonction des retours d'expérience.



## **Adaptabilité et résilience**

Parler de l'adaptabilité et résilience revient à donner de réponse rapide aux crises. Ainsi, une gouvernance bien coordonnée est plus apte à réagir rapidement en cas de crise (sanitaire, environnementale, sociale). La cohérence des actions permet de mobiliser efficacement les ressources et de mettre en œuvre des solutions adaptées. La flexibilité dans l'approche est aussi essentielle dans cette adaptabilité. Elle favorise une collaboration entre différents acteurs, on peut mieux s'adapter aux changements de contexte et aux besoins émergents des communautés.

## **Renforcement des capacités locales**

Le renforcement des capacités locales consiste en de partage des connaissances et des compétences. A ce niveau, il y a mutualisation des savoirs et des expertises, renforçant ainsi les capacités locales. Ce renforcement se repose également sur la formation et la sensibilisation. En travaillant ensemble, les acteurs peuvent organiser des formations et des campagnes de sensibilisation plus efficaces, touchant un public plus large.

## **Promotion de l'innovation**

La création d'un environnement propice à l'innovation renvoie à la collaboration entre différents secteurs (public, privé, société civile) favorise l'émergence de nouvelles idées et de solutions innovantes pour répondre aux défis locaux. L'expérimentation et partage des bonnes pratiques consistent en une gouvernance coordonnée permet de tester des approches novatrices et de partager les résultats avec d'autres acteurs, facilitant ainsi l'apprentissage collectif.

## **Cohésion sociale et confiance**

Le renforcement des liens communautaires revient à adopter une gouvernance inclusive et coordonnée favorise la cohésion sociale en impliquant les citoyens dans les processus décisionnels et en répondant à leurs besoins. Or, la confiance dans les institutions n'existe que lorsque les actions sont cohérentes et bien coordonnées, cela renforce la confiance des citoyens envers leurs institutions, ce qui est essentiel pour une gouvernance efficace.



## *Chapitre V*

### **CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE LOCALE INCLUSIVE ET RESPONSABLE**

La gouvernance locale inclusive et responsable vise à assurer une gestion participative, équitable et transparente des affaires locales, répondant aux besoins de tous les citoyens, y compris les plus marginalisés. Ce manuel offre des orientations stratégiques et pratiques pour établir une gouvernance efficace, favorisant la participation citoyenne et la responsabilisation des acteurs locaux. La construction d'une gouvernance locale inclusive et responsable est un enjeu primordial pour le développement durable de tout territoire. Elle implique une participation active de tous les acteurs locaux, une transparence dans les décisions, une responsabilité des élus et une prise en compte des besoins et des aspirations de l'ensemble de la population.

## 5.1 **Comprendre les bases de la gouvernance inclusive**



**Que peut-on retenir de la gouvernance locale inclusive ?** La gouvernance locale inclusive est un modèle de gestion et de prise de décision au niveau local qui vise à garantir la participation active, équitable et significative de tous les acteurs et groupes sociaux dans les processus de gouvernance, quels que soient leurs statut économique, genre, âge, origine ethnique, ou niveau d'éducation. Elle repose sur les principes d'inclusion, de transparence, de responsabilité et de justice sociale.

**Principes fondamentaux :** les caractéristiques principales de la gouvernance locale inclusive reposent sur plusieurs fondamentaux. La participation citoyenne encourage la participation des citoyens, notamment des groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, minorités) dans l'élaboration des politiques, des plans et des projets locaux. Parlant de l'égalité et équité, elles cherchent à réduire les inégalités sociales et économiques en assurant un accès équitable aux ressources, services publics, et opportunités pour tous. Or, la transparence et responsabilité font référence aux décisions et actions prises par les autorités locales doivent être accessibles, compréhensibles, et justifiables pour les citoyens. Quant aux partenariats multi-acteurs, ils impliquent la collaboration entre divers acteurs, tels que les autorités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé et les citoyens eux-mêmes, pour maximiser l'impact des initiatives locales. Enfin, le renforcement des capacités locales soutient le développement des compétences des citoyens et des institutions locales afin de mieux répondre aux besoins et attentes de la population.

**Avantages d'une gouvernance inclusive et responsable :** la gouvernance inclusive et responsable a pour avantages de : contribuer à bâtir des communautés locales plus résilientes et harmonieuses ; réduire les conflits en créant des espaces d'écoute et de dialogue pour tous ; favoriser un développement durable et équitable en intégrant les besoins et aspirations de tous les groupes ; renforcer la confiance entre les citoyens et les gouvernements locaux.

### Étapes pour construire une gouvernance locale inclusive

Étape 1 : Diagnostic participatif : cartographier les parties prenantes : identifier tous les acteurs influents ou concernés ; analyser les inégalités : identifier les groupes marginalisés et comprendre leurs besoins spécifiques ; évaluer la gouvernance actuelle : recueillir des données sur la participation, l'accès aux services et la transparence.

Étape 2 : Planification stratégique inclusive : créer des plateformes de dialogue : former des comités inclusifs représentatifs des différentes communautés et organiser des forums citoyens ; définir des priorités communes : prioriser les besoins identifiés lors du diagnostic ; s'assurer que les solutions proposées bénéficient à tous ; élaborer un plan d'action : établir des objectifs mesurables ; assigner des responsabilités claires.

Étape 3 : Renforcer les capacités : former les parties prenantes ; former les élus et techniciens à l'inclusion ; renforcer les capacités des groupes marginalisés pour leur permettre de participer : créer des outils participatifs ; budgets participatifs ; outils numériques pour recueillir les avis citoyens.

Étape 4 : Mise en œuvre participative : impliquer les citoyens dans les projets locaux à travers des groupes de suivi ; favoriser des partenariats entre le secteur public, la société civile et le secteur privé pour coconstruire des solutions.

Étape 5 : Suivi et évaluation inclusifs : évaluer régulièrement la performance des projets : mettre en place des indicateurs d'inclusion (participation, satisfaction, etc.) ; organiser des réunions publiques pour partager les résultats ; adapter les stratégies : intégrer les retours citoyens ; réviser les actions en fonction des nouvelles priorités ; outils et techniques pour une gouvernance inclusive : les tableaux de bord citoyens : pour suivre la performance des services publics ; les consultations en ligne et hors ligne : pour recueillir les avis des citoyens ; les budgets participatifs : pour décider de l'allocation des ressources ; la cartographie sociale : pour visualiser les inégalités et cibler les interventions.

## 5.2

### **Différents types de partenariats (public-privé, société civile-Etat, etc.)**

Les différents types de partenariats offrent des opportunités uniques pour mobiliser des ressources, partager des connaissances et renforcer l'efficacité des initiatives. En favorisant la collaboration entre divers acteurs, ces partenariats peuvent contribuer à une gouvernance plus inclusive et à un développement durable. Il est essentiel que chaque type de partenariat soit conçu en tenant compte des contextes locaux et des besoins spécifiques des communautés.





**Partenariats Public-Privé (PPP)** : quelques règles sont à observer pour un partenariat Public-Privé. On peut citer la description. A ce niveau, le type de partenariat implique une collaboration entre des entités publiques (gouvernements, collectivités locales) et des entreprises privées. Les PPP sont souvent utilisés pour financer, construire et gérer des infrastructures publiques. Il faut également définir les objectifs : améliorer l'efficacité, réduire les coûts, partager les risques et mobiliser des ressources privées pour des projets d'intérêt public. Il identifier l'infrastructure : construction et gestion d'écoles, de centres de santé, de routes ou de systèmes d'adduction d'eau en collaboration avec des entreprises privées. Quels sont les services publics ? La délégation de services comme la collecte des ordures ménagères ou la gestion des marchés à des entreprises privées. Il y a aussi le financement de projets : la participation financière d'entreprises privées à des projets d'intérêt général comme la construction de logements sociaux ou le développement de zones industrielles.

**Partenariats société civile-État** : la description : ces partenariats impliquent la collaboration entre les organisations de la société civile (ONG, associations) et les autorités publiques. Ils visent à renforcer la participation citoyenne et à promouvoir des politiques publiques inclusives. Les objectifs : améliorer la transparence, renforcer la responsabilité, et s'assurer que les voix des citoyens, en particulier des groupes marginalisés, soient entendues dans le processus décisionnel. Les associations : collaboration avec des associations locales pour la mise en œuvre de projets sociaux, culturels ou environnementaux (promotion de l'agriculture biologique, lutte contre l'illettrisme). Les coopératives : les partenariats avec des coopératives pour développer des activités économiques locales (production agricole, artisanat). Les comités de développement : l'implication des citoyens dans la définition et la mise en œuvre des projets locaux.



**Partenariats entre Collectivités Territoriales** : coopération intercommunale : la mise en commun de moyens et de compétences entre plusieurs communes pour réaliser des projets d'envergure (gestion des déchets, aménagement de zones touristiques). La coopération transfrontalière : la collaboration avec les communes des pays voisins pour développer des projets communs (gestion des ressources naturelles, développement du tourisme).

**Partenariats avec des Organisations Internationales** : aide au développement : soutien financier et technique de la part d'organisations comme l'Union Européenne, la Banque mondiale ou l'Agence française de développement. La coopération décentralisée : échanges entre des collectivités béninoises et des collectivités étrangères.



**Partenariats avec des universités et centres de Recherche** : la recherche-action : collaboration pour mener des études et des recherches appliquées à la résolution de problèmes locaux (gestion des ressources en eau, développement de l'écotourisme). La formation : la mise en place de programmes de formation pour les élus et les agents territoriaux.

## 5.3

### Expériences réussies de partenariats au niveau local



Le Bénin a connu plusieurs expériences réussies de partenariats au niveau local, impliquant des acteurs publics, privés et de la société civile.

#### 5.3.1. Expériences réussies de partenariats au niveau local

Les expériences réussies de partenariats au niveau local illustrent l'importance de la collaboration entre différents acteurs pour répondre aux besoins des communautés. A ce titre, il convient de référencer le Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B) financé par la Banque mondiale. Ce projet a permis la mobilisation et l'implication des communautés dans les actions de reboisement. Il vise à améliorer la gestion intégrée des forêts classées et développer les chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux au profit des communautés dépendantes des forêts, utilise une approche participative, permettant aux communautés d'être les vrais acteurs de la reforestation.

Lancé en 2019 à hauteur de 75 millions de dollars, une partie du montant alloué au PFC-B (15 millions de dollars), avait été ré-affectée à la lutte contre la pandémie de Covid-19 en 2020, affectant ainsi la réalisation de certaines composantes clés. En dépit de la restructuration, le projet a suscité une forte implication des communautés

villageoises dans les actions de reboisement, permettant de restaurer à mi-parcours près de 18,000 ha de forêts. Au total, depuis 2020, plus de 22 millions de dollars ont été transférés aux communautés dans l'ensemble des huit forêts classées, objets de reboisement de grande envergure.



### **5.3.2. Partenariats pour la gestion des déchets**

De nombreuses communes béninoises ont mis en place des partenariats avec des entreprises privées et des associations pour améliorer la gestion des déchets. Ces initiatives ont souvent permis de réduire les nuisances environnementales, de créer des emplois et de sensibiliser les populations à l'importance du tri et du recyclage. C'est le cas par exemple de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) qui a été créée en novembre 2018 par l'État béninois, pour la mise en œuvre du Projet de Modernisation de la Gestion des déchets solides ménagers. Ce projet ambitieux qui s'inscrit dans l'opérationnalisation de l'axe stratégique 7 du Pilier 3 du Programme d'Actions du Gouvernement vise à résoudre durablement la probléma-

tique de salubrité urbaine afin d'améliorer les conditions de santé publique, le bien-être des populations et de réduire l'impact néfaste de la prolifération des déchets sur l'environnement.



### **5.3.3. Partenariats pour la promotion de la participation citoyenne**

Des plateformes de dialogue citoyen ont été mises en place pour permettre aux populations de s'exprimer sur les projets locaux et de participer aux décisions qui les concernent. Par exemple, depuis le 15 octobre 2021, le consortium ALCRER-SOCIAL WATCH BENIN et VNG International mettent en œuvre la phase 3 du Programme de participation citoyenne aux politiques publiques au Bénin pour le développement économique local (PartiCiP

au DEL). PartiCiP au DEL, s'appuie sur les acquis de la gouvernance participative insufflée par les OSC ces dernières années et vise à mobiliser les acteurs autour de la valorisation des potentialités économiques locales. Soutenu par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suisse et la GIZ, ce programme (2021-2024) intervient dans un contexte de réforme de la décentralisation et d'avènement de nouvelles autorités au niveau communal.

### **5.3.4. Cas des personnes handicapées de la Commune de Savalou - Bénin**



Les personnes handicapées sont actives dans le contrôle citoyen de l'action publique. L'Association Savalouaise des Handicapés Moteurs est active dans une plate-forme locale d'organisations de la société civile : le Social Watch de Savalou ([www.socialwatch benin.org](http://www.socialwatch benin.org)), où l'un de ses membres y occupe également le poste de rapporteur. L'implication de l'OPH a permis aux personnes handicapées de contribuer au débat et aux prises de décision sur le développement de la commune, à travers la participation aux sessions du conseil communal et à différents groupes

thématisques. Parmi les actions concrètes développées en faveur des personnes handicapées : l'octroi de microcrédits pour le lancement d'activités génératrices de revenus et la réalisation de formations (gestion et comptabilité simplifiée, hygiène, techniques agro-pastorales).

Ces expériences réussies de partenariats au niveau local au Bénin illustrent l'importance de la collaboration entre différents acteurs pour répondre aux besoins des communautés.

## 5.4

### Egalité des genres et l'inclusion : des enjeux transversaux



L'égalité des genres et l'inclusion sont des enjeux cruciaux qui traversent l'ensemble des sphères de la société béninoise. Ces questions sont intimement liées au développement durable, à la démocratie et à la justice sociale.

#### 5.4.1. Promotion de l'inclusion des groupes marginalisés (personnes en situation de handicap, LGBTQI+, etc.)

**Personnes en situation de handicap** : l'accès aux services de base, à l'éducation et à l'emploi reste un défi majeur.

**Minorités ethniques** : les peuples autochtones et les minorités ethniques font face à des discriminations et à une marginalisation. Toutefois, cet écart est en voie de disparition grâce aux efforts considérables des autorités à divers niveaux.

**Communauté LGBTQI+** : les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes subissent des violences et des

discriminations. La promotion de l'inclusion des groupes marginalisés dans le développement local est essentielle pour créer des communautés plus justes et équitables. Cela implique de reconnaître et de valoriser la diversité des expériences et des besoins de chacun. En intégrant les personnes en situation de handicap, les membres de la communauté LGBTQI+ et d'autres groupes souvent négligés, nous pouvons enrichir le processus de développement en apportant des perspectives variées. Pour y parvenir, il est important de mettre en place des politiques et des programmes qui favorisent l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services publics pour tous. Cela peut inclure des formations sur la sensibilisation à la diversité, des aménagements spécifiques dans les infrastructures, et la création d'espaces de dialogue où chacun peut exprimer ses besoins et ses idées. En fin de compte, l'inclusion ne profite pas seulement aux groupes marginalisés, mais renforce également la cohésion sociale et le développement durable de la communauté dans son ensemble. En travaillant ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où chacun a sa place et peut contribuer pleinement à la société.



## 5.4.1. Stratégies pour lutter contre les discriminations

En termes de stratégies, il y a la sensibilisation et la formation à l'endroit des élus locaux et du personnel en service dans les collectivités locales et des citoyens ; la mise en place de politiques inclusives et le suivi-évaluation. Pour progresser vers une société plus égalitaire et inclusive, il est nécessaire de :

**Renforcer le cadre juridique** : mettre en œuvre les lois existantes et adopter de nouvelles législations pour lutter contre les discriminations.

**Sensibiliser l'opinion publique** : changer les mentalités et les attitudes à l'égard des femmes, des personnes en situation de handicap et des minorités.

**Renforcer les capacités des acteurs de terrain** : former les acteurs de la société civile, les élus locaux et les fonctionnaires à l'égalité des genres et à l'inclusion.

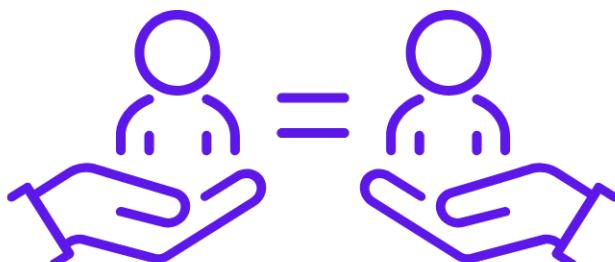
**Mobiliser les ressources financières** : accroître les investissements dans les politiques d'égalité des genres et d'inclusion.

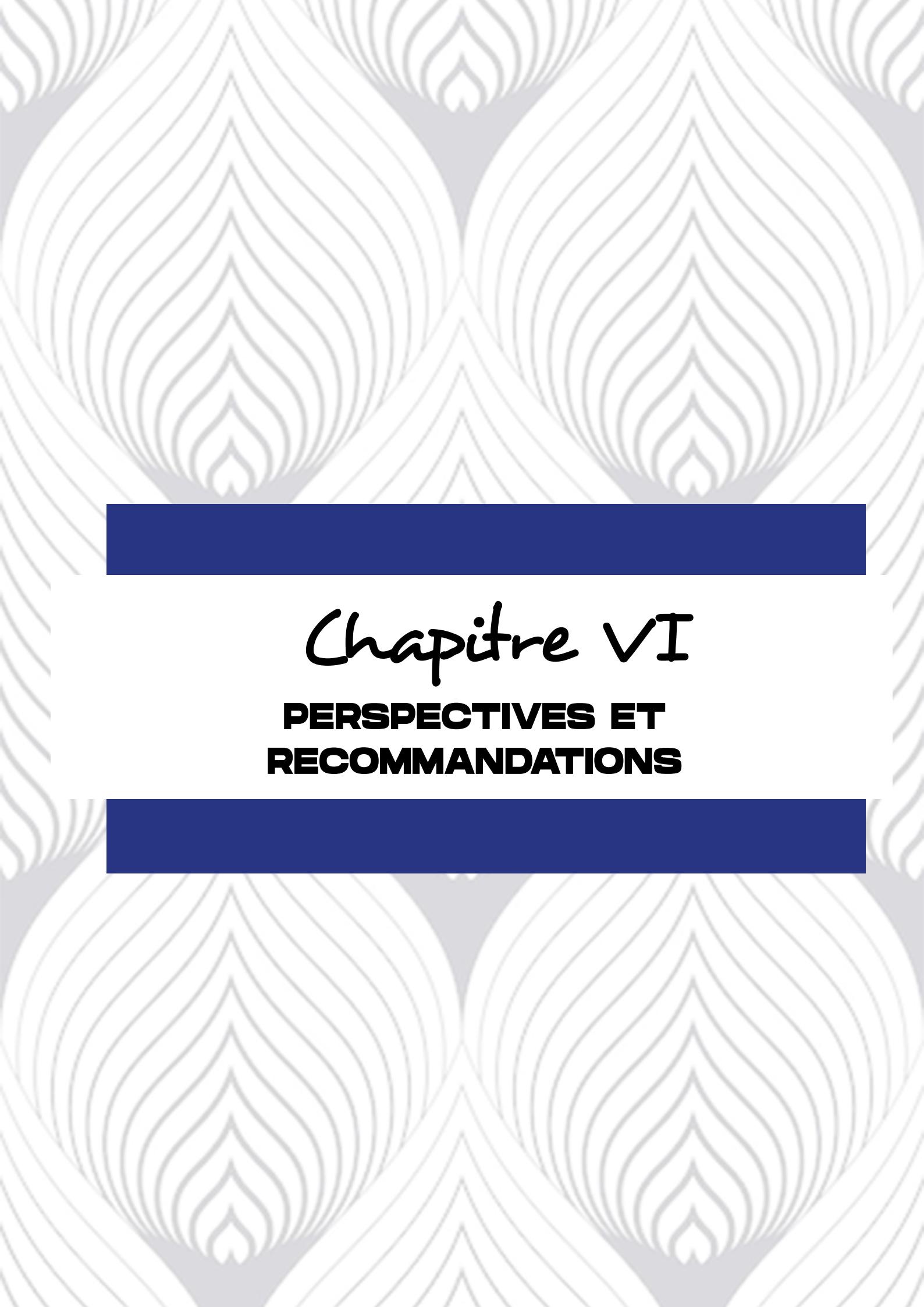
**Favoriser les partenariats** : développer des partenariats entre les différents acteurs de la société (État, société civile, secteur privé) pour renforcer l'impact des actions.

**Formation et sensibilisation** : formation des élus et des agents publics (importance de la sensibilisation aux enjeux de la diversité et de l'inclusion ; ateliers et séminaires sur les droits de l'homme et la lutte contre les discriminations) ; campagnes de sensibilisation auprès des citoyens (utilisation des médias locaux pour informer sur les droits et les ressources disponibles ; organisation d'événements communautaires pour promouvoir la diversité).

**Mise en place de politiques inclusives** : élaboration de politiques anti-discrimination (création de chartes ou de règlements internes pour interdire toute forme de discrimination ; intégration de critères d'égalité dans les processus de décision) ; promotion de la participation citoyenne (encourager la représentation de groupes sous-représentés dans les instances décisionnelles ; mettre en place des consultations publiques pour recueillir les avis de tous les citoyens).

**Suivi et évaluation** : mise en place d'indicateurs de suivi (développement d'indicateurs pour mesurer l'impact des politiques mises en place ; évaluation régulière des actions entreprises et ajustement des stratégies si nécessaire) ; création de mécanismes de recours (établissement de procédures pour signaler les cas de discrimination ; garantir un traitement équitable des plaintes et des recours).





# *Chapitre VI*

## **PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

# 6.1

## Défis futurs et opportunités

### Tendances démographiques et socio-économiques



#### Croissance de la population

Le Borgou connaît une croissance démographique significative, avec un taux de natalité élevé. Cette croissance est alimentée par des facteurs culturels favorisant les familles nombreuses.

Selon le RGPH4, en 2013, le département du Borgou compte 1 214 249 habitants soit 12,1 % de la population béninoise. Le taux d'accroissement intercensitaire de 4,68 % est supérieur à la moyenne nationale. Il y a trois communes d'importances démographiques occupant des taux importants : Parakou (21,0 %), Tchaourou (18,4 %) et Kalalé (13,9 %) de la population du département. Depuis 1992, on constate une baisse de la proportion de la population des groupes d'âges 0-4 ans et 5-9 ans dans la population du Borgou.

Pour 2018, la population du Borgou est estimée à 1 401 765 d'habitants. En plus des autres communes qui ont dépassé 100 000 habitants en 2013, la commune de Sinendé (91 672 habitants en 2013) a été projetée pour la barre des 100 000 habitants en 2018.

#### Jeunesse de la population

Les jeunes constituent une grande proportion de la population, ce qui pose des défis en matière d'éducation, d'emploi et de services sociaux.

#### Migration

Le département est également touché par des mouvements migratoires, tant internes qu'internationaux. Les jeunes cherchent souvent des opportunités dans les grandes villes ou à l'étranger, ce qui peut entraîner un déséquilibre démographique.

#### Fécondité

Le nombre moyen d'enfants qu'une femme espère avoir à la fin de sa vie féconde (Indice synthétique de la fécondité-ISF) en 2013 est de 5,4 enfants par femme, avec des niveaux élevés dans les communes de Kalalé (6,6) et Pèrèrè (6,1). Les niveaux de fécondité les plus faibles sont observés dans les communes de Parakou (3,5) et Tchaourou (5,3). Le niveau de la fécondité est en baisse dans le département du Borgou. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 23 %. Des efforts ont été plus perceptibles dans les communes de N'Dali (-36 %), Bembèrèkè (-33 %) et Kalalé (-32 %). Au niveau de la commune de Sinendé, on constate que le niveau de fécondité a changé entre 2002 et 2013.

#### Mortalité

Dans le département du Borgou, sur 1000 enfants nés vivants 96 décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire en 2013. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée dans la commune de Bembèrèkè (112 pour mille) et Nikki (109 pour mille). Quant à la mortalité avant le premier anniversaire, elle touche 62 enfants sur 1000 dans le département du Borgou. Le niveau de mortalité est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 97 pour mille en milieu rural et 92 pour mille en milieu urbain.





## Tendances socio-économiques

**Agriculture** : l'économie du Borgou est à base essentiellement agricole avec une large part aux cultures vivrières (sorgho, mil, maïs, fonio, riz, manioc, igname etc.) ; Ces cultures sont associées à d'autres telles que les oléagineux (arachides) et les légumineuses. Le Borgou compte 271 652 actifs de 15-64 ans et 97,4 % de cette population active est occupée. Le secteur primaire occupe 66 % de la population active occupée dans ce département. Cependant, les agriculteurs font face à des défis liés aux conditions climatiques et à l'accès aux ressources.

**Économie informelle** : une grande partie de l'économie est informelle, avec de nombreux habitants engagés dans des activités de commerce de détail, d'artisanat et de services. Cela contribue à la résilience économique, mais limite également l'accès à des protections sociales. 92 % des actifs occupés dans le département travaillent dans le secteur informel. Le secteur formel (public et privé) ne représente que 8 % des actifs occupés. Le rapport de dépendance économique réelle qui rend compte du nombre de personnes en charge par actif occupé est de 3,6 personnes par actif occupé de 15-64 ans.

**Infrastructures et services** : le développement des infrastructures, notamment les routes et les services de santé, est encore insuffisant. Cela affecte l'accès aux marchés et aux services essentiels, ce qui peut freiner le développement économique.

**Éducation et formation** : bien que des efforts aient été faits pour améliorer l'accès à l'éducation, des défis subsistent, notamment en matière de qualité de l'enseignement et d'accès pour les filles. La formation professionnelle est également nécessaire pour répondre aux besoins du marché du travail.

**Pauvreté** : le Borgou fait face à des niveaux de pauvreté élevés, ce qui limite les opportunités économiques et l'accès aux services de base. Des initiatives de développement local sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie.

**Changements climatiques** : les impacts des changements climatiques, tels que la sécheresse et les inondations, affectent l'agriculture et la sécurité alimentaire. Des stratégies d'adaptation sont essentielles pour renforcer la résilience des communautés.

**Développement durable** : il existe des opportunités pour promouvoir un développement durable, notamment à travers l'agriculture durable, le tourisme et l'entrepreneuriat local. L'engagement des jeunes dans ces domaines peut également contribuer à dynamiser l'économie.



## 6.1.1. Impacts du changement climatique et les enjeux de la résilience

Le Département du Borgou, comme de nombreuses régions du Bénin, est confronté aux impacts du changement climatique, qui affectent à la fois l'environnement et les moyens de subsistance des populations. Voici un aperçu des principaux impacts du changement climatique et des enjeux de la résilience dans cette région :

### 6.1.1.1. Impacts du changement climatique



**Variabilité climatique** : changements dans les régimes de précipitations (le Borgou connaît des variations dans les saisons des pluies, avec des périodes de sécheresse prolongées suivies de pluies intenses. Cela perturbe les cycles agricoles et affecte la production alimentaire) ; augmentation des températures (les températures élevées affectent la productivité des cultures et la disponibilité de l'eau, rendant l'agriculture plus difficile).

**Sécurité alimentaire** : réduction des rendements agricoles (les cultures de base comme le maïs, le sorgho et le riz sont particulièrement vulnérables aux conditions climatiques extrêmes, ce qui entraîne une baisse des rendements et une insécurité alimentaire accrue) ; pertes de récoltes

(les inondations et les sécheresses causent des pertes de récoltes, mettant en péril les moyens de subsistance des agriculteurs).

**Ressources en eau** : stress hydrique (la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et la consommation humaine est menacée par la variabilité des précipitations et l'augmentation de la demande en eau) ; pollution des ressources en eau (les changements climatiques peuvent exacerber la pollution des rivières et des nappes phréatiques, affectant la qualité de l'eau).

**Biodiversité et écosystèmes** : les changements climatiques entraînent la dégradation des écosystèmes locaux, affectant la biodiversité.



## 6.2. Enjeux de la résilience

**Renforcement des capacités agricoles :** pratiques agricoles durables (promouvoir des techniques agricoles résilientes, telles que l'agroécologie, la diversification des cultures et l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse) ; formation et sensibilisation (éduquer les agriculteurs sur les impacts du changement climatique et les meilleures pratiques pour s'adapter).

**Gestion des ressources en eau :** amélioration de l'accès à l'eau (développer des infrastructures pour la collecte et la gestion de l'eau, comme des barrages et des systèmes d'irrigation) ; protection des bassins versants (mettre en œuvre des initiatives de reforestation et de conservation des sols pour préserver les ressources en eau).

**Diversification économique :** encoura-

geant de l'entrepreneuriat (renforcer les activités économiques alternatives, comme l'artisanat et le tourisme, pour réduire la dépendance à l'agriculture) ; soutien aux jeunes et aux femmes (favoriser l'accès à des formations et à des financements pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat).

**Sensibilisation et mobilisation communautaire :** engagement des communautés (impliquer les communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des initiatives de résilience) ; renforcement des réseaux communautaires (créer des plateformes pour le partage d'informations et d'expériences sur les meilleures pratiques d'adaptation).

## 6.2

### Technologies de l'information et de la communication et leur impact sur la gouvernance locale



Les nouvelles technologies jouent un rôle de plus en plus important dans la gouvernance locale au Nord du Bénin, transformant la manière dont les administrations interagissent avec les citoyens et gèrent les ressources. Voici un aperçu des impacts des nouvelles technologies sur la gouvernance locale dans cette région :

#### Amélioration de la transparence et de la responsabilité



**Amélioration de la transparence et de la responsabilité :** accès à l'information (les technologies numériques permettent une meilleure diffusion de l'information. Les citoyens peuvent accéder plus facilement aux données sur les budgets, les projets et les décisions des autorités locales, ce qui favorise la transparence) ; plateformes de signalement (grâce aux TIC, on peut réfléchir à la mise en place d'applications et de plateformes en ligne peuvent permettre aux citoyens de signaler des problèmes « services publics dé-

faillants » directement aux autorités, renforçant ainsi la responsabilité des gouvernants).

**Participation citoyenne** : consultations en ligne (les nouvelles technologies peuvent faciliter l'organisation de consultations publiques en ligne, permettant à un plus grand nombre de citoyens de participer aux processus décisionnels. Cela peut inclure des sondages, des forums de discussion et des plateformes de vote) ; mobilisation communautaire (les réseaux sociaux et les applications de messagerie permettent de mobiliser rapidement les communautés autour de questions locales, favorisant ainsi une participation active dans la gouvernance).

**Efficacité administrative** : digitalisation des services (la mise en place de services en ligne « déclarations fiscales, etc. » permettra de ré-

duire les délais de traitement et d'améliorer l'efficacité des administrations locales) ; gestion des données (les technologies de l'information permettent une meilleure collecte et analyse des données, ce qui aide les autorités à prendre des décisions éclairées basées sur des preuves).

**Renforcement des capacités** : formation et sensibilisation (les nouvelles technologies offrent des opportunités de formation pour les agents publics, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences en matière de gestion et d'utilisation des outils numériques) ; partenariats avec le secteur privé (les collaborations avec des entreprises technologiques peuvent apporter des solutions innovantes pour améliorer les services publics et la gestion des ressources).

## 6.3 Défis et enjeux



### Inégalités d'accès

Malgré les avantages des nouvelles technologies, il existe des disparités dans l'accès à internet et aux outils numériques, en particulier dans les zones rurales. Cela peut exacerber les inégalités et exclure certaines populations du processus de gouvernance.

### Sécurité des données

La digitalisation des services pose des questions de sécurité et de protection des données personnelles. Les autorités doivent mettre en place des mesures pour garantir la confidentialité et la sécurité des informations des citoyens.

### Résistance au changement

L'adoption de nouvelles technologies peut rencontrer des résistances au sein des administrations locales, où certains agents peuvent être réticents à changer leurs méthodes de travail traditionnelles.

#### Les TIC présentent des avantages sur divers plans :

- \* politique : favoriser le dialogue entre États à travers des missions diplomatiques ;
- \* économique : accroissement de la productivité par le biais du progrès technique ;
- \* socio-culturel : brassage des populations ; large réseau de communication ;
- \* scolaire : large champs de recherche ; modes de communication et d'enseignement diversifiés ;
- \* communication : large réseau de communication ; vitesse de diffusion de l'information.

## 6.4

### Recommandations pour une gouvernance locale inclusive et responsable

#### 6.4.1. Recommandations à l'intention des autorités locales



Pour promouvoir une gouvernance inclusive et responsable dans le Nord du Bénin, les autorités locales peuvent adopter plusieurs recommandations stratégiques. Voici quelques suggestions :

- **Renforcer la participation citoyenne** : organiser des consultations publiques (mettre en place des forums réguliers pour recueillir les avis et les préoccupations des citoyens sur les projets et les politiques locales ; utiliser des plateformes numériques (développer des outils en ligne pour permettre aux citoyens de s'exprimer, de voter sur des questions locales et de signaler des problèmes)).
- **Améliorer l'accès à l'information** : transparence des données (publier régulièrement des rapports sur les budgets, les dépenses et les projets en cours, accessibles à tous les citoyens) ; sensibilisation à l'information (mettre en œuvre des campagnes d'information pour éduquer les citoyens sur leurs droits et les services disponibles).
- **Promouvoir l'équité et l'inclusion** : cibler les groupes vulnérables (élaborer des politiques spécifiques pour inclure les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les minorités dans les processus décisionnels) ; accès aux services (assurer que tous les citoyens, y compris ceux des zones rurales, aient un accès équitable aux services publics et aux infrastructures).
- **Renforcer les capacités des autorités locales** : formation continue (offrir des programmes de formation pour les agents publics sur la gestion, la transparence et l'utilisation des technologies numériques ; partenariats avec des ONG et le secteur privé (collaborer avec des organisations non gouvernementales et des entreprises pour bénéficier de leur expertise et de leurs ressources)).
- **TIC** : digitalisation des services (mettre en place des plateformes en ligne pour faciliter l'accès aux services administratifs) ; systèmes de feedback (créer des applications ou des lignes directes pour permettre aux citoyens de donner leur avis sur les services publics et de signaler des problèmes).

- ➔ **Promouvoir la responsabilité et la reddition de comptes** : mécanismes de contrôle (établir des comités de surveillance composés de citoyens pour suivre l'utilisation des ressources publiques et évaluer les performances des autorités locales) ; rapports réguliers (publier des rapports d'évaluation des projets et des politiques, en incluant des indicateurs de performance clairs).
- ➔ **Encourager le développement durable** : intégration des enjeux environnementaux (prendre en compte les impacts environnementaux dans la planification et la mise en œuvre des projets locaux) ; sensibilisation à la durabilité (éduquer les citoyens sur les pratiques durables et les impliquer dans des initiatives de protection de l'environnement).
- ➔ **Favoriser la cohésion sociale** : promouvoir le dialogue interculturel (organiser des événements qui rassemblent différentes communautés pour favoriser la compréhension mutuelle et la coopération) ; soutenir les initiatives communautaires (encourager et financer des projets locaux qui répondent aux besoins spécifiques des communautés) ; en ce concerne les personnes handicapées (il faut s'inspirer du livret de synthèse de HANDICAP INTERNATIONAL "Bonnes pratiques pour une gouvernance locale inclusive en Afrique de l'Ouest").

#### 6.4.2. Recommandations aux OSC



La société civile joue un rôle crucial dans la promotion d'une gouvernance locale inclusive et responsable au Nord du Bénin. Dans ce cadre, cet acteur devrait :

- ➔ Renforcer la sensibilisation et l'éducation : programmes de sensibilisation (mettre en place des campagnes d'information pour éduquer les citoyens sur leurs droits, les processus de gouvernance et l'importance de leur participation).
- ➔ Ateliers et formations : organiser des sessions de formation pour les membres de la communauté sur des sujets tels que la transparence, la responsabilité et les mécanismes de participation citoyenne.
- ➔ Promouvoir la participation citoyenne : faciliter l'engagement communautaire (créer des espaces de dialogue où les citoyens peuvent exprimer leurs préoccupations et suggestions concernant les politiques locales).
- ➔ Encourager le bénévolat : mobiliser des bénévoles pour participer à des initiatives locales, renforçant ainsi le lien entre la société civile et les communautés.
- ➔ Renforcer la transparence et la reddition de comptes : surveillance des budgets locaux (mettre en place des mécanismes pour suivre l'utilisation des ressources publiques et évaluer l'impact des projets financés par l'État) ; rapports d'évaluation (publier des rapports sur les performances des autorités locales, en incluant des recommandations pour améliorer la gouvernance).

- ➔ Collaborer avec les autorités locales : partenariats constructifs (établir des relations de collaboration avec les autorités locales pour cocréer des solutions aux problèmes communautaires) ; participation aux processus décisionnels (représenter les intérêts des citoyens dans les instances de décision, en veillant à ce que les voix des groupes marginalisés soient entendues).
- ➔ Utiliser les nouvelles technologies : plateformes numériques (développer des outils en ligne pour faciliter la communication entre la société civile et les citoyens, ainsi que pour recueillir des retours d'information sur les services publics) ; sensibilisation à l'utilisation des technologies (former les citoyens à l'utilisation des outils numériques pour qu'ils puissent s'engager plus facilement dans les processus de gouvernance).
- ➔ Promouvoir l'inclusion et l'équité : cibler les groupes vulnérables (mettre en œuvre des programmes spécifiques pour inclure les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés dans les processus de gouvernance) ; évaluation des impacts sociaux (analyser comment les politiques locales affectent différents groupes de la population et plaider pour des ajustements si nécessaire).
- ➔ Encourager le développement durable : initiatives écologiques (promouvoir des projets qui intègrent des pratiques durables et respectueuses de l'environnement dans la planification locale ; sensibilisation à la durabilité (éduquer les citoyens sur les enjeux environnementaux et les impliquer dans des initiatives de protection de l'environnement).
- ➔ Renforcer les capacités de la société civile : formations et ressources (offrir des formations aux organisations de la société civile sur la gestion de projets, le plaidoyer et la mobilisation communautaire) ; réseautage et collaboration (encourager les organisations à travailler ensemble pour partager des ressources, des connaissances et des meilleures pratiques).

## 6.5

### **Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations**

Ce plan est structuré en plusieurs étapes, avec des actions spécifiques, des responsables, des délais et des indicateurs de succès. Il a pour objectif général de promouvoir une gouvernance locale inclusive et responsable dans le Nord du Bénin, en renforçant la participation citoyenne, la transparence et la collaboration entre les autorités locales et la société civile.



### 6.5.1. Renforcer la sensibilisation et l'éducation

Actions	Responsables	Délais
<ul style="list-style-type: none"> <li>*Organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits des citoyens et les processus de gouvernance,</li>   <li>* Mettre en place des ateliers de formation pour les citoyens sur la participation civique.</li> </ul>	Organisations de la société civile (OSC) et autorités locales.	Campagnes (Trimestriel) et ateliers (semestriel)
Indicateurs de succès		
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de participants aux ateliers ;</li> <li>* Taux de sensibilisation mesuré par des enquêtes.</li> </ul>		

### 6.5.2. Promouvoir la participation citoyenne

Actions	Responsables	Délais
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer des forums de dialogue communautaire ;</li>   <li>* Mettre en place des plateformes numériques pour recueillir les avis des citoyens.</li> </ul>	OSC, Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Forums : mensuel ;</li> <li>* Plateformes : mise en place dans les 6 mois ;</li> </ul>
Indicateurs de succès		
<p>nombre de forums organisés, d'interactions sur les plateformes numériques.</p>		

### 6.5.3. Renforcer la transparence et la reddition de comptes

Actions	Responsables	Délais
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Établir des mécanismes de suivi des budgets locaux ;</li>   <li>* Publier des rapports d'évaluation des projets.</li> </ul>	Autorités locales, OSC	Mécanismes (dans les 3 mois) et Rapports (annuel)
Indicateurs de succès		
<p>Nombre de rapports publiés ; Taux de satisfaction des citoyens concernant la transparence.</p>		



#### 6.5.4. Collaborer avec les autorités locales

Actions	Responsables	Délais
<p>Organiser des réunions régulières entre les OSC et les autorités locales ;</p> <p>Participer aux instances de décision locales.</p>	OSC, Représentants des autorités locales	Réunion (trimestrielle) et participation (Continue)
Indicateurs de succès		
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de réunions tenues ;</li> <li>* Nombre de propositions des OSC intégrées dans les décisions locales.</li> </ul>		

#### 6.5.5. Utiliser des TIC

Actions	Responsables	Délais
<p>Développer des outils numériques pour faciliter l'accès aux services publics ;</p> <p>Former les citoyens à l'utilisation des technologies.</p>	Autorités locales, OSC	Outils numériques (Dans les 6 mois) et formations (Trimestriel)
Indicateurs de succès		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'outils numériques développés ;</li> <li>Taux de participation aux formations.</li> </ul>		

#### 6.5.6. Promouvoir l'équité et l'inclusion

Actions	Responsables	Délais
<p>Élaborer des politiques spécifiques pour les groupes vulnérables ;</p> <p>réaliser des études d'impact sur les politiques locales.</p>	Autorités locales, OSC	Politiques (dans les 6 mois) ; Études (Annuel)
Indicateurs de succès		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de politiques adoptées ;</li> <li>Taux d'inclusion des groupes vulnérables dans les processus décisionnels.</li> </ul>		

#### 6.5.7. Encourager le Développement Durable

Actions	Responsables	Délais
<p>Promouvoir des projets écologiques au niveau local ;</p> <p>Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux.</p>	OSC, Autorités locales	Projets (Annuel) ; Sensibilisation (Trimestriel)
Indicateurs de succès		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets écologiques lancés ;</li> <li>Taux de participation aux campagnes de sensibilisation.</li> </ul>		

### **6.5.8. Renforcer les capacités de la société civile**

<b>Actions</b>	<b>Responsables</b>	<b>Délais</b>
<p>Offrir des formations sur la gestion de projets et le plaidoyer ;</p> <p>Créer un réseau d'OSC pour le partage de ressources.</p>	OSC ; Partenaires techniques	Formations (Semestriel), Réseau (Dans les 3 mois)
<b>Indicateurs de succès</b>		Nombre de formations réalisées ; Nombre d'OSC participant au réseau.

## **6.6**

### **Autres perspectives et recommandations pour une gouvernance locale inclusive**



#### **6.6.1. Perspectives pour une gouvernance locale inclusive**

##### **Participation citoyenne active**

Les citoyens, y compris les groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, minorités ethniques ou religieuses), doivent être impliqués dans le processus décisionnel à travers des mécanismes accessibles et adaptés.

##### **Appropriation locale**

Les communautés locales doivent être impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques pour s'assurer qu'elles répondent à leurs besoins spécifiques.

##### **Décentralisation efficace**

Transférer des ressources et des pouvoirs aux gouvernements locaux tout en leur fournissant des outils et des capacités pour gérer ces responsabilités.

##### **Équité et l'inclusion sociale**

Réduire les inégalités d'accès aux services publics et aux opportunités économiques, en ciblant les zones défavorisées ou les groupes vulnérables.



## **6.6.2. Recommandations pratiques pour une gouvernance locale inclusive**

Nous recommandons ici :

### **Le renforcement des capacités des institutions locales**

- \* Former les responsables locaux sur les enjeux de l'inclusion et les outils participatifs ;
- \* Encourager la collaboration intersectorielle entre différents niveaux de gouvernance (national, régional, local) ;
- \* Développer des mécanismes de suivi et d'évaluation participative.

### **La création de mécanismes participatifs**

- \* Organiser des forums de discussion réguliers (assemblées publiques, consultations communautaires) ;
- \* Mettre en place des plateformes numériques accessibles pour recueillir les opinions des citoyens et améliorer la transparence ;
- \* Créer des conseils citoyens qui incluent des représentants de tous les segments de la société.

### **L'établissement de politiques inclusives**

- \* Adopter des quotas ou des mesures pour garantir la participation des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles locales ;
- \* Intégrer l'analyse des genres et des vulnérabilités dans l'élaboration des politiques ;
- \* Mettre en œuvre des budgets participatifs pour prioriser les besoins des populations marginalisées.

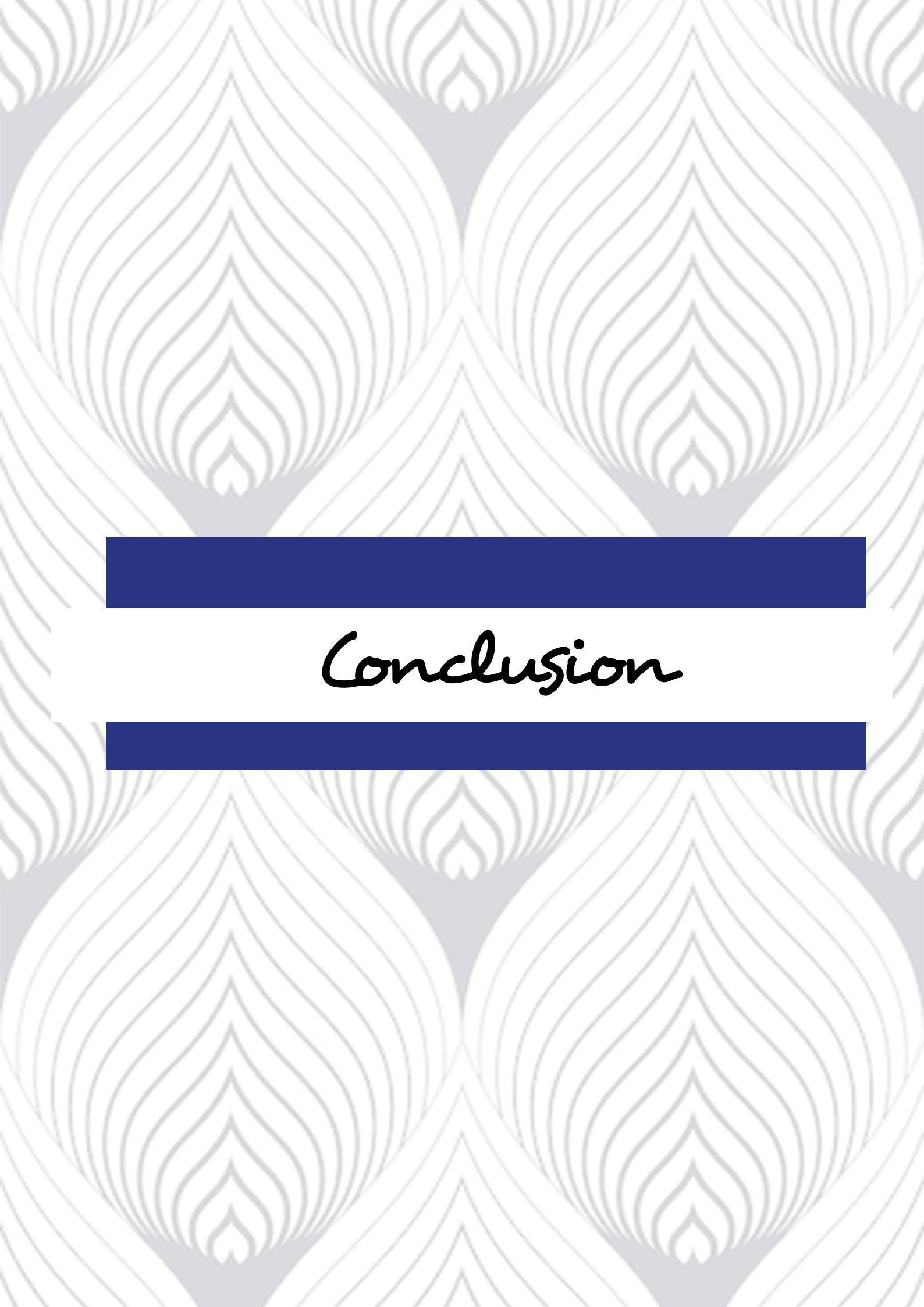
### **Le renforcement de la transparence et de la redevabilité**

- \* Publier régulièrement des rapports publics clairs et accessibles sur la gestion locale ;
- \* Créer des mécanismes de plainte et de recours accessibles à tous ;
- \* Encourager l'utilisation de technologies pour rendre le suivi des décisions publiques transparent.

### **La sensibilisation et mobilisation communautaire**

- \* Lancer des campagnes de sensibilisation sur les droits et devoirs des citoyens, avec un accent particulier sur l'inclusion sociale ;
- \* Soutenir les organisations de la société civile pour promouvoir la participation des groupes vulnérables ;
- \* Promouvoir la culture de la cocréation de solutions entre les autorités locales et les citoyens.





# Conclusion

---

La gouvernance inclusive, qui vise à impliquer tous les segments de la population dans la prise de décision, est un pilier essentiel du développement local au Bénin. Elle permet de répondre aux besoins spécifiques des différentes communautés et de renforcer le sentiment d'appartenance. Le Bénin est un pays multiculturel avec une grande diversité linguistique. La gouvernance inclusive doit prendre en compte ces spécificités pour garantir une représentation équitable de tous les groupes. Les inégalités entre les zones rurales et urbaines, entre les hommes et les femmes, et entre les différentes classes sociales constituent un défi majeur pour la gouvernance inclusive. Les effets du changement climatique, tels que la sécheresse et les inondations, exacerbent les vulnérabilités et exigent des réponses adaptées au niveau local. La jeunesse représente une part importante de la population béninoise. Il est essentiel de les impliquer dans les processus décisionnels pour assurer leur avenir.

S'agissant des piliers de la gouvernance inclusive, il convient d'encourager les citoyens à participer activement à la vie politique locale, à travers des consultations publiques, des budgets participatifs et des conseils de quartier ; de renforcer les compétences des collectivités locales et leur donner les moyens d'agir de manière autonome ; d'assurer une gestion transparente des affaires publiques et rendre compte aux citoyens des décisions prises ; de promouvoir l'égalité des genres dans tous les domaines de la vie sociale et politique ; de garantir l'accès de tous aux services publics, en particulier les personnes en situation de handicap, les femmes et les minorités.

Par ailleurs, plusieurs opportunités sont offertes par la gouvernance inclusive. En effet, la gouvernance inclusive favorise le dialogue et la compréhension mutuelle entre les différents groupes de la société. En impliquant les citoyens dans la définition des besoins et dans le suivi des prestations, il est possible d'améliorer la qualité des services publics. Une gouvernance inclusive permet de mieux anticiper et de gérer les crises, en mobilisant toutes les forces vives de la communauté. En favorisant l'innovation et la créativité, la gouvernance inclusive peut contribuer à stimuler le développement économique local.

Dans le contexte Béninois, plusieurs exemples témoignent des bonnes pratiques. Les instances permettent aux populations rurales de prendre des décisions concernant la gestion de leurs affaires locales. De nombreuses communes béninoises ont mis en place des budgets participatifs pour permettre aux citoyens de décider de l'affectation d'une partie des dépenses publiques. Des plateformes en ligne sont développées pour faciliter la communication entre les citoyens et les élus locaux.

En définitive, plusieurs défis sont à relever pour une gouvernance inclusive. Les collectivités locales disposent souvent de moyens financiers limités, ce qui restreint leur capacité à mettre en œuvre des projets de développement. Les élus locaux et les agents territoriaux ont besoin d'être formés pour mener à bien leurs missions. Les pratiques traditionnelles et les inégalités sociales peuvent constituer des obstacles à la mise en œuvre d'une gouvernance inclusive.

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BALANDIER Georges, 1982, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 399 p.
2. BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayard. 439 p.
3. CHABAL Patrick et DALOZ Jean-Pascal, 1999, *Africa works: Disorder as political instrument*, Indiana University Press, 158 p.
4. CHAMBERS Robert, 1997, "Whose reality counts? Putting the first last", In *Intermediate Technology Publications*, 297 p.
5. CORNWALL Arold, 2008, *Participation in development: Theories and applications*, Zed Books, 272 p.
6. Décret 2015- 586 du 15 novembre 2015 portant approbation de la création de la communauté Forestière du Moyen – Ouémé (Co For MO).
7. FREIRE Paulo, 1970, « Pedagogy of the oppressed », In *Herder and Herder*, 183 p.
8. GAVENTA John, 2002, "Exploring citizenship, participation and accountability", In *IDS Bulletin*, vol. 33, n° 2, pp. 1-11.
9. KINAKPEFAN Michel Traore, KOUASSI Ernest Yao, ADOU Aka Giscard, 2019, « Le fait urbain à l'épreuve des effets du réchauffement climatique : exemple de la crue du fleuve Bandaman à Bouafle (Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire) », In *Dynamiques territoriales, sociales et changements climatiques en Afrique*, May, Brazzaville, Congo-Brazzaville. pp.28-42.
10. Loi n° 2021-014 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin.
11. OSTROM Elinor, 1990, *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*, Cambridge University Press, 280 p.
12. SAIDANI Amel, NECHOUD Lamia, GHIDOUCHÉ Faouzi, GHIDOUCHÉ AIT-YAHIA Kamila, 2023, "Serial Mediation of Perceived Usefulness and Ewom Adoption in Virtual Communities and The Moderating Effect of Gender", In *Tourism and hospitality management*, vol. 29, n° 1, pp.87-102.
13. Social Watch Bénin : support de renforcement de capacité des comités locaux d'arrondissement sur le CCAP, juillet 2011.

# BIOGRAPHIES DES PRINCIPAUX ACTEURS

**Madame AGUEH Dossi Sekonnou Gloria** est la Présidente du Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD), une organisation fondée en 2012. Le RFLD a un statut d'observateur auprès de l'Union Africaine et de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (ACHPR). Dossi est titulaire d'un Master en Gestion de Projets. En mars 2024, Gloria a été sélectionnée par l'Union Africaine et l'Architecture de Gouvernance Africaine comme Ambassadrice de la Jeunesse pour la campagne de sensibilisation sur la gouvernance continentale, visant à informer les citoyens africains sur les mécanismes de l'Union Africaine. Gloria fait partie du comité de pilotage du Consortium pour les Droits Humains et les Médias en Afrique subsaharienne (CHARM Africa Consortium), financé par Sida depuis 2018. Le programme CHARM Africa de Sida se concentre sur la société civile, les médias et les groupes minoritaires à travers l'Afrique subsaharienne. Son organisation, le RFLD, intervient dans 27 pays à travers le Sahel, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australie. Le RFLD est une organisation dirigée par des femmes qui œuvre pour mettre fin à la discrimination, à la violence à l'égard des femmes et des filles, et pour promouvoir l'égalité des genres et les droits humains dans ces régions. Gloria a voyagé dans plus de 15 pays en Europe et en Afrique pour des consultations avec des institutions telles que l'Union Européenne, l'Union Africaine, Women Deliver, Sida, etc. Elle est conseillère nationale pour le Bénin auprès de UAF Africa, un fonds continental soutenant les femmes, les filles et les groupes minoritaires.

---

**Dr Sandrine Liliose CHIKOU** est socio-anthropologue et chercheure à l'Université d'Abomey-Calavi, spécialisée dans les re présentations sociales et les innovations. Elle mène des recherches approfondies pour comprendre les dynamiques culturelles et sociales au sein des communautés. Forte d'une expertise en gestion de projet, elle s'engage également dans la coordination et la mise en œuvre de projets à impact social. Sandrine se concentre particulièrement sur la sensibilisation et l'éducation du public. Sa démarche allie rigueur scientifique et engagement pratique pour répondre aux besoins spécifiques des populations qu'elle étudie. Dr Sandrine intervient au niveau du RFLD.

---

**Michel BOHOUMBO** est hygiéniste, socio-anthropologue et expert en santé communautaire. Fort d'une riche expérience, il est également stratège en sécurité et en politique de défense, avec une vision axée sur la gestion des risques et la prévention. Passionné par l'intersection entre santé, société et sécurité, il développe des approches innovantes pour renforcer la résilience des communautés. Sa double compétence en sciences sociales et en santé lui permet d'agir efficacement dans des contextes complexes, tout en plaçant l'humain au cœur de ses interventions. Michel incarne un leadership stratégique orienté vers le bien-être collectif et la durabilité.

---

**Dr Pascal DOHOU** est Maître-Assistant des Universités du CAMES, Enseignant-Chercheur en sociologie du développement. Il occupe également le poste de Conseiller technique à la Réforme institutionnelle (CTRI) au ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL). Expert en Gestion des Risques et des Catastrophes, il est également spécialisé en Gestion des Projets. Il est consultant projet auprès du

**Maroufatou Falola** est experte en gestion et management des organisations sociales, politiques et administratives locales, spécialisée dans la gestion de la cité. Elle possède une expertise dans le développement agricole et socio-économique, ainsi que dans l'adaptation aux changements climatiques. En tant qu'administratrice d'une structure de microcrédit, elle s'engage activement dans le soutien financier aux initiatives locales. Femme politique, elle occupe le poste de Maire Adjointe et est également coach politique. Par ailleurs, elle est Présidente de l'ONG REFA (Réseau Entrepreneurial des Femmes Africaines).

---

**Iris Muriel BOCO** est consultante et formatrice spécialisée en genre et développement, ainsi qu'en marketing et communication. Elle intervient particulièrement dans les domaines de l'épanouissement et de l'éducation des enfants, ainsi que dans l'autonomisation des femmes. En tant que conseillère municipale et Cheffe du 7<sup>e</sup> arrondissement, elle joue un rôle clé dans la promotion du bien-être des femmes et des enfants. Son engagement se manifeste également par la fondation de l'ONG IMPACT VIE, dont l'objectif principal est la lutte contre le changement climatique, avec un accent sur des solutions durables et inclusives.

---

**Heulèche TOGNONMEGNI** est juriste internationaliste et militant des droits humains, actuellement conseiller juridique du Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD). Après avoir occupé le poste de chef du service des affaires juridiques et du contentieux, il est désormais en charge des relations internationales et de la coopération décentralisée à la Mairie de Porto-Novo. Auparavant, il a été chef de service de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des loisirs à la Mairie de Porto-Novo. En tant que promoteur sportif, il organise la Course de Pirogue sur la lagune de Porto-Novo et préside l'Observatoire communal de l'éducation. Heulèche TOGNONMEGNI s'engage activement en faveur des droits humains.

---

**Dossa Brice AGUEH**, juriste et administrateur des services publics, est consultant en administration, droit et ressources humaines. Il occupe le poste de conseiller juridique au Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD) et est également secrétaire général de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université d'Abomey-Calavi (FADESP/UAC) au Bénin.

---

**OKPEICHA K. A. Franck** est un géographe, titulaire d'un master en gestion des projets et management de la qualité, ainsi que d'un master en administration des collectivités locales. En tant que consultant-formateur, il a participé à de nombreux colloques, tant au niveau national qu'international. Ses valeurs fondamentales sont l'honnêteté, le professionnalisme et la transparence. Son activisme et son expérience lui confèrent une connaissance pragmatique de la gouvernance des collectivités territoriales au Bénin.

**John GBENAGNON**, titulaire d'un Master en Gestion de Projet, il est le responsable du département du développement, du partenariat et de la mobilisation des ressources au Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD). Il est un Spécialiste de la communication et de la gestion de projets, avec plus de 12 ans d'expérience dans la promotion des droits des jeunes, de l'égalité des genres et du développement social en Afrique. Il est expert sur les thématiques de programmation, de recherche et de plaidoyer. Monsieur John a déjà voyagé dans 39 pays dans le Monde (Europe, Asie, Afrique, Amérique Latine) dans le cadre de projet social. Avant de rejoindre le RFLD, il a travaillé à Equality Now au Kenya et aussi en Gambie au Centre Africain sur la Démocratie et les Etudes des Droits de l'Homme (ACDHRS).

**Casimir AGBO AKPALI** est Titulaire d'une Maîtrise en Géographie Aménagement du Territoire à l'UAC ( 2002 ) puis d'un Certificat d' Aptitude au Professorat de l' Enseignement Secondaire ( CAPES, 2007) à l' ENS de Porto Novo, Casimir AGBO AKPALI a obtenu en 2011 son diplôme d' Étude Supérieure de Spécialisation ( DESS) en Gestion des projets et développement local ( École Doctorale Gbegamey ). Attaché au développement des communautés à la base, il a bénéficié de la Formation des Consultants à l' Institut Kilimandjaro de Cotonou et est depuis 2021, l' Assistant du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale.(AM/ MDGL).

RFLD - RFLD

Le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement est joignable sur ces différentes plateformes d'information et de publication notamment son site internet, sa page Facebook. Vous pouvez également écrire à notre secrétariat via l'adresse :



### **ADRESSE DU RFLD**

Le RFLD est joignable par e-mail à l'adresse suivante : admin@rflgd.org

Tel : 002229 62537480

[www.rflgd.org](http://www.rflgd.org)

[www.facebook.com/rfldorg](http://www.facebook.com/rfldorg)

[www.twitter.com/rfldorg](http://www.twitter.com/rfldorg)

<https://www.youtube.com/@rfldorg>

<https://www.instagram.com/rfldorg/>

<https://www.linkedin.com/company/rfld>

### **SIEGE DU RFLD**

Porto Novo, Rép du Bénin

RFLD - RFLD